Les 50 ans du Gerbassou

Vivre à Ambazac

BULLETIN MUNICIPAL N°22 ● JUILLET 2012

VILLE D'AMBAZAC

Mairie d'Ambazac

Place de l'Hôtel de Ville
87240 AMBAZAC

Tél. 05 55 56 61 45 – Fax 05 55 56 86 36
E-mail : secretariat@mairie-ambazac.fr
Site : www.mairie-ambazac.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi : 8 h - 12 h
13 h 40 - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h

Permanences

Elisabeth MACIEJOWSKI, *Maire*
Mercredi, de 18 h à 19 h 30

Philippe NOUSSAT
Mercredi, de 11 h à 12 h

Bernard VERGONZANNE
Lundi, de 17 h à 18 h

Pierre EDOUARD
Sur rendez-vous pris auprès du secrétariat
(05 55 56 61 45)

Daniel BABULE
Jeudi, de 17 h à 19 h

Josette LIBERT
Mardi, de 18 h à 19 h

Chantal HANCHART-HERMENT et
Jocelyne GUINET
Mercredi, de 17 h 30 à 19 h

Cécile GNAEDIGE-BLANVILLAIN
Sur rendez-vous pris auprès du secrétariat
(05 55 56 61 45)

Jean-Pierre LIER
Sur rendez-vous pris auprès du secrétariat
(05 55 56 61 45)

SOMMAIRE

p. 3 | Éditorial
p. 4-5 | Travaux
p. 6-7 | Urbanisme - Environnement
p. 8 | Budget
p. 9 | Écoles
p. 9 | Petite Enfance
p. 10-11 | Centre d'Animation
p. 12 | Social
p. 13-18 | Événements culturels
p. 19 | Jumelage
p. 20-22 | Communauté de communes
p. 23-25 | Artisanat et commerce
p. 26-27 | Associations
p. 28-32 | Histoire d'Ambazac
p. 32-37 | Informations diverses
p. 38 | État-civil
p. 39 | L'Administration à votre service
p. 39 | Espace expression Ensemble pour Ambazac
p. 40 | Les rues Pasteur et Gay-Lussac en phase avec le XXIe siècle

Photos : Municipalité d'Ambazac
Direction de la publication : Ph. NOUSSAT
Responsables de la rédaction : C. GNAEDIGE-BLANVILLAIN - F. LAGRANGE
E-mail : adjcom.ambazac@orange.fr
Conception : apel - Impression : gds imprimeurs-limoges • N° ISSN 1632-3432

ÉDITORIAL

Chers concitoyens,

Bonjour à tous.

L'été ne semble pas pressé de s'installer, mais ce printemps humide a eu des résultats positifs sur les sources de la commune : les faire remonter sensiblement, alors que leur niveau était très alarmant. C'est chose faite ! Les inquiétudes et les rationnements sérieusement envisagés ne sont plus d'actualité.

Les travaux en centre ville seront bientôt terminés. Il n'est jamais facile d'accepter les bruits et la poussière durant plusieurs semaines. Je souhaite remercier les commerçants et riverains, pour leur grande patience et leur compréhension.

Le nouveau plan de circulation sera mis en place à titre expérimental, dès la fin des travaux (fin août). Nous allons, bien sûr, devoir modifier sensiblement nos habitudes (c'est un signe de jeunesse) mais ce n'est pas très grave, convenez-en !

Le but est d'améliorer la vie en centre ville pour les piétons et les automobilistes. Faites-nous un peu confiance et tout ira bien. Après une petite période d'essai, je vous propose de nous rencontrer fin septembre pour vous entretenir, entre autres, sur ce sujet.

Les fêtes annuelles des associations locales ont connu de grandes réussites : championnat de Boxe, fête des écoles, fête de l'école de musique et de danse, ball-trap des pompiers volontaires, tournois des clubs de football et de rugby, rendez-vous des pêcheurs allemands et ambazacois, fête de la musique et les 50 ans du Gerbassou. N'oublions pas la fête d'Ambazac et le passage animé des chars, la Broc'amb, malgré un temps capricieux, la balade gourmande, le marché festif et les ateliers du Centre d'Animation.

Autant d'animations joyeuses sur notre commune, grâce à tous ces bénévoles, qui, sans relâche et avec beaucoup de générosité, œuvrent au sein des associations. Ils participent grandement à la vie d'Ambazac et contribuent à son dynamisme, malgré les difficultés de toutes sortes, techniques et financières.

Et que dire de la 13e édition des Gendarmes et Voleurs de Temps à partir du très beau domaine municipal de MURET ? Une fantastique manifestation qui amène des milliers de personnes sur notre commune depuis 13 ans. C'est magique ! Une organisation parfaite de l'association GVT et, là encore, rien ne serait possible sans le grand nombre des bénévoles qui se mettent tous les ans à la disposition des organisateurs. Quelle belle promotion pour notre commune et ses environs, qui contribue à faire connaître notre territoire et surtout donner envie d'y revenir.

La grande période d'élections semble avoir paralysé la vie économique. Il est grand temps que l'espoir et l'envie d'entreprendre reviennent et qu'un peu d'optimisme soit de mise.

L'ouverture du bel espace « Mr Bricolage » donne le ton et permettra de drainer sur notre commune une population nouvelle qui apportera, je le souhaite, une clientèle sur l'ensemble des commerces d'Ambazac.

Je vous invite à découvrir dans les colonnes de notre Bulletin Municipal des informations détaillées sur les dernières réalisations et les projets à venir.

Nombreux sont les ambazacois qui n'ont pas encore accès à l'Internet haut débit. Grâce à notre pugnacité, à des efforts financiers de la commune et à l'accompagnement de plusieurs partenaires, il est permis d'augurer une situation enfin améliorée.

A l'initiative du Syndicat mixte DORSAL, une réunion destinée aux particuliers intéressés par ce dispositif est prévue mercredi 19 septembre à 18h30 à l'Espace Mont Gerbassou (voir article sur l'ADSL à l'intérieur du bulletin).

Je vous souhaite à tous un bel été et de bonnes vacances pour ceux qui ont prévu de s'accorder quelques petits plaisirs.

Amicalement,

Elisabeth Maciejowski

Maire d'Ambazac

Ecole Jacques Prévert : nouveau chauffage

Pour des raisons d'économie d'énergie, de protection de l'environnement et d'amélioration du confort des enfants, l'étude de la réhabilitation conclut à l'installation d'une chaudière à condensation, au gaz naturel.

L'étude préconise aussi (pour réduire la consommation de matière première), la sectorisation des réseaux de distribution de chaleur. En effet, il y a 3 bâtiments à alimenter, pas forcément en même temps.

Ces réalisations seront confortées à l'automne par :
- Le changement de menuiseries extérieures du bâtiment jouxtant la rue Jules-Ferry ;
- L'installation de plafonds isolants du rez-de-chaussée, conformes aux normes RT 2012.

L'entreprise TUNZINI a été désignée lors de l'appel d'offre. Le coût de ce changement de chaudière et des modifications est d'environ 68 000 € HT, avec une subvention de 9 400 € du DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) venant minorer la facture.

Réception de travaux d'assainissement en juin

- **Rue Michel Lhéritier**, entre l'allée Ste-Anne (haut du lotissement de la Mazaurie) et le Pont de Jonas.
- **Rue St-Antoine** et passage Jean Giroux.

- **Au Gerbassou**, réhabilitation d'un réseau en très mauvais état, rue des Chênes.
- **Au Puy-Roudier**, récupération des eaux pluviales, pour les diriger vers des lieux d'évacuation mieux appropriés.

Centre socioculturel - Espace Mont-Gerbassou

L'ancien « dojo » de l'Espace Mont-Gerbassou a été réhabilité (peinture et sol) en salle d'activités pour la danse. Cet aménagement permet l'expression de cette activité artistique.

Terrain de rugby : une rénovation attendue

Au stade de Jumeaux, l'aire de jeu a subi les rigueurs de l'hiver et la fougue des rugbymen, depuis plusieurs saisons. Le gazon est devenu plus rare en certains endroits.

Autre impératif pour satisfaire le club : que le terrain soit praticable pour la rentrée sportive. Finalement, il a été proposé et réalisé début juin, une refonte de la surface par enfouissement :
- de sable de rivière, jusqu'à 10-12 cm de profondeur ;
- de graines de gazon (spécial terrain de sport) à 3-4 cm de profondeur.

L'arrosage est nécessaire si la pluviométrie est insuffisante. Le terrain ainsi traité devrait être opérationnel au mois d'octobre.

Bien entendu, il est recommandé (mais cela coule de source !) que les personnes et les animaux ne pénètrent pas sur ce lieu.

Le coût de cette réalisation s'élève à environ 8 000 € HT.

Travaux de grosses réparations de la voirie

Le rebouchage des nids de poule, le renforcement des revêtements, les bords de chaussée ont été traités sur l'ensemble du réseau routier de la commune par les services municipaux et par l'entreprise SIORAT.

Le montant des travaux s'élèvent à 87 790,00 € TTC.

Étude d'amélioration de la gestion des temps de pluie dans les réseaux d'assainissement

Le marché a été attribué au bureau d'étude creusois VRD'EAU.

Cette étude concerne le réseau d'assainissement du bourg. Les rejets en milieu naturel (dans le Beuvreix) sont trop conséquents par rapport à l'importance du débit de ce ruisseau.

La société va mesurer les débits d'eau sur plusieurs points stratégiques, avec relevés réguliers et récupération d'échantillons. Ces eaux seront analysées en laboratoire. C'est la somme de ces prélèvements (quantitatifs et chimiques) qui déterminera le dimensionnement des déversoirs d'orage, ainsi que la conception d'ouvrages, de type « bassin d'orage ».

Cette étude a été conseillée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Le coût prévisionnel de l'étude et des analyses s'élève à 40 000 €, montant subventionné à environ 70 % (Conseil Général et Agence de l'Eau Loire-Bretagne).

Rue Gay-Lussac : assainissement et réhabilitation

Les réseaux d'eaux usées et pluviales de cette rue ont été entièrement refaits, réalisés par le groupe SADE-MASSY. Les travaux se sont déroulés du 20 mars au 6 juin.

Les évacuations des constructions des riverains, situées en amont de la rue Jean et Gabriel Texier, ont été raccordées aux nouveaux réseaux.

La nouvelle configuration de la circulation piétonne et automobile est en cours de réalisation, effectuée par l'entreprise SIORAT.

	Voirie	Assainissement	Total
Coût travaux rue Gay-Lussac	341 603,02 €	121 761,77 €	463 364,79 €
Subvention Conseil général	77 190,00 €	26 910,00 €	104 100,00 €
Subvention Agence de l'Eau		29 925,00 €	29 925,00 €
Coût travaux rue Pasteur	457 106,18 €	363 382,47 €	820 488,65 €
Subvention Conseil Général	218 960,00 €	58 560,00 €	277 520,00 €
Subvention Agence de l'Eau		60 558,66 €	60 558,66 €

Soit un coût total des travaux de 1 283 853,44 € TTC, subventionné à hauteur de 472 103,66 €.

Station de traitement des eaux de Fontaube

Les travaux de terrassement de la station ont débuté au mois de mars. Ceux du génie civil, début avril, doivent durer environ 3 mois. Puis viendront les aménagements des équipements électriques, hydrauliques, et enfin les finitions (peintures, remise en état du terrain, clôtures...).

La réalisation de cette unité de traitement a été confiée à la société VEOLIA.

C'est la dernière station d'eau de consommation de la commune à nécessiter ce type d'équipement.

Travaux d'élagage Programme 2012

Le programme d'élagage de cette année a été réalisé au printemps par l'entreprise BURGUN, attributaire du marché. Les secteurs de Nouaillas, Péret, Bordas, Les Loges, Crossas, Le Mas Meynard, La Maisonnette, Laleuf, ont été traités en priorité.

Les arbres de l'entrée du lotissement de la Mazaurie (des charmes), un vieux noyer à la Barre, un sapin « nordmann » à Muret, diverses variétés aux Brutines, ont été abattus pour des raisons de sécurité et de bon voisinage.

Montant des travaux 24 000 € TTC.

Plan d'eau de Jonas

Plusieurs personnes expriment le regret que le plan d'eau de Jonas ne puisse plus être utilisé pour la baignade au cours de la période estivale.

La municipalité a en effet été conduite, en 2010, à interdire la baignade à Jonas pour des raisons sanitaires, liées à la présence importante de cyanobactéries (algues bleues) et au danger qu'elles font courir à la santé humaine (de la simple irritation de la peau jusqu'à des risques neurologiques).

Ces mesures d'interdiction ont été reconduites les années suivantes, en raison du risque permanent de prolifération des algues en période chaude et du risque de devoir fermer la baignade dès le mois de juillet, alors que les 4 maitres-nageurs nécessaires au fonctionnement de la plage ont déjà été recrutés.

Le développement des algues bleues à Jonas, comme dans beaucoup d'autres plans d'eau de la région, est dû à l'importance des sédiments chargés de nitrate accumulés au fond de l'eau, qui fournissent une nourriture inépuisable aux cyanobactéries. Les vidanges sont bien entendu inefficaces pour diminuer le volume considérable de boues sur 25 hectares. Il est par ailleurs inenvisageable, pour des raisons économiques, de profiter d'une période prolongée d'assec pour éliminer les sédiments avec des moyens classiques du type pelleteuses et camions.

La solution habituellement préconisée serait le pompage des boues et leur dispersion dans le milieu environnant (bois), pas trop proche du plan d'eau. Sa mise en œuvre, en raison de son coût, ne peut-être envisagée qu'en mobilisant les moyens de l'ensemble des collectivités Etat-Région-Département.

En attendant que de tels programmes curatifs se mettent en place, le plan d'eau de Jonas continue à conserver toute sa valeur piscicole. Il constitue pour de nombreux pêcheurs et amoureux de la nature, un cadre d'une très grande qualité, qui pourrait encore être amélioré en facilitant l'accès aux berges sur l'ensemble de son pourtour.

Lingettes et usine de traitement des eaux usées : les risques des gestes automatiques

Evoquée dans un bulletin récent, la présence avérée d'un nombre élevé de lingettes jetables évacuées par le réseau collectif et terminant leur parcours dans les bassins de l'usine d'épuration, continue à poser de réels problèmes matériels.

Il est opportun de rappeler que leur dégradation ne peut pas s'effectuer dans une durée très courte, et que le fonctionnement des matériels de traitement des eaux usées (grilles, pompe, hélices...) est sérieusement perturbé par ce genre de déchet.

Par ailleurs, à titre privé, de nombreux administrés ont vu leur regard de raccordement au réseau d'évacuation se boucher pour les mêmes raisons : présence de lingettes de nettoyage en nombre, évacuées à tort par les toilettes.

Le confort d'utilisation que procurent ces lingettes n'est pas contestable, mais leur nuisance par mauvaise direction d'élimination est vraiment pénalisante pour les matériels de traitement, en terme de bonne marche mais aussi de coût.

Le tri manuel au niveau de la station d'épuration n'étant pas, à bien des titres, envisageable, il suffit juste de se souvenir que :

Les lingettes ne vont pas dans les toilettes !

Matériel obstrué par des lingettes

Report de collectes des ordures ménagères

REPORT	
Mercredi 15 août	Jeudi 16 août
Jeudi 1er novembre	Samedi 3 novembre
Mardi 25 décembre	Mercredi 26 décembre
Mardi 1er janvier	Mercredi 2 janvier 2013

Un peu de civilité !

Nos amis les chiens sont de merveilleux compagnons.

Comment peut-on, lorsqu'on habite en centre ville, ouvrir la porte pour que son animal préféré aille faire ses besoins là où il le souhaite, ne pas prendre la peine de l'accompagner pour ramasser les déjections ou le laisser souiller d'urine les trottoirs et les bâtiments ?

Nous vivons en société ! Il est important que nous pensions un peu aux conséquences de nos actes vis-à-vis des autres. Certaines rues sont des dépotoirs, criblées de déjections.

Avoir un animal de compagnie impose des devoirs !

Merci de bien vouloir modifier vos comportements pour le bien de tous !

Gestion des piscines

L'augmentation du nombre de piscines sur la commune d'Ambazac conduit la municipalité à attirer votre attention sur la gestion durable de cette ressource essentielle qu'est l'eau.

Par exemple, une vidange partielle avant l'hivernage et un traitement efficace permettent de garantir une excellente qualité de l'eau l'année suivante.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Remplissage

Afin de maintenir une gestion cohérente des débits d'eau et de maîtriser la détection d'éventuelles fuites sur le réseau d'eau de la ville, le remplissage des piscines de volume supérieur à 5 m³ devra être effectué en plusieurs phases, espacées et de durée inférieure à 2 heures. Le remplissage sera de préférence programmé de nuit, afin de minorer l'incidence du prélèvement sur le débit du réseau.

Une attention particulière portant sur le bon fonctionnement du remplissage automatique de votre installation est nécessaire.

Le service municipal des eaux devra être informé préalablement aux opérations de remplissage des piscines, par un appel au : **05 55 56 51 86** (des consignes particulières pourront vous être données).

Vidange des piscines

Il n'est pas indispensable de vider une piscine annuellement, un traitement efficace permet de garantir une excellente qualité d'eau.

La commune d'Ambazac n'accepte pas les rejets d'eaux de piscine sur le domaine public (fossé, voie…).

Rejet en milieu naturel : L'Article 22 du Décret du 3 Juin 1994 précise qu'il est interdit de se débarrasser de l'eau usagée d'une piscine, et qu'un déversement dans la nature peut constituer une infraction à l'article L. 211-2 du Code de l'environnement.

Pour les usagers reliés au réseau d'assainissement collectif :

Le réseau public d'assainissement peut recevoir les rejets issus des piscines.

Important : les volumes d'eau potable consommés aux fins de remplissage du bassin sont soumis au paiement de la redevance d'assainissement collectif.

Pour les usagers possédant un assainissement non collectif :

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), **05 55 56 44 55**, peut répondre aux questions d'ordre technique concernant ces rejets spécifiques.

Les eaux de nettoyage de bassin, de lavage des filtres et autres dispositifs de recyclage sont considérées comme polluées et assimilées à des eaux usées domestiques. Elles doivent dans ce sens être impérativement traitées par la filière d'assainissement non collectif.

Les eaux de vidange de bassin peuvent, sous certaines conditions de neutralisation chimique, être assimilées à des eaux de pluie pouvant être rejetées dans le milieu hydraulique superficiel.

Dans le cas où les propriétaires envisageraient l'évacuation des eaux dans leurs propriétés, il s'agira de procéder à une neutralisation du désinfectant et de cesser tout traitement de l'eau au minimum 15 jours avant la vidange du bassin.

Il est de leur responsabilité de préalablement s'assurer que l'infiltration rapide des eaux est possible et n'occasionnera pas d'écoulements intempestifs sur la propriété d'autrui (cf. rejet au milieu naturel).

Tout dossier de demande préalable de création d'une piscine sur le territoire de la commune devra présenter les modalités de vidange de l'ouvrage, tous rejets confondus.

Plan canicule

Depuis plusieurs années, les ministres de la santé, relayés par les préfets de département, lancent, lorsque les conditions météorologiques l'exigent, le plan canicule.

Au niveau communal, notre rôle consiste à tenir un registre nominatif des personnes fragiles ou isolées (personnes âgées, en situation de handicap…). La finalité de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule ou en cas de grandes intempéries.

Pour cela, ces personnes à risque doivent se faire connaître auprès de la mairie. **Si vous connaissez des personnes en situation d'isolement et/ou ayant des problèmes pour se déplacer, informez-les de ce dispositif**. La démarche d'inscription sur ce registre étant volontaire, demandez leur de se manifester auprès du secrétariat de la Mairie au 05 55 56 61 45.

Principales opérations prévues en section d'investissement

Budget principal :

- Agrandissement du restaurant scolaire 202 000 €
- Travaux de voirie (dont rue Gay-Lussac) 719 267 €
- Réfection chaufferie école J. Prévert 90 000 €
- Restauration des gîtes de Muret 104 935 €
- Réfection de la carrière équestre 145 000 €

Budget assainissement :

- Assainissement de la rue Gay-Lussac 100 000 €
- Assainissement du village de Jonas 66 551 €

Budget des eaux :

- Neutralisation du captage de Fontaube 855 383 €

Les grandes masses budgétaires

Le tableau ci-dessus synthétise les grandes masses financières du budget principal et des trois budgets annexes.

	Budget principal	Service de l'assainissement	Service des eaux	Régie du Domaine de Muret
Fonctionnement				
Dépenses réelles	5 379 770 €	183 583 €	399 700 €	368 300 €
Recettes réelles	6 005 162 €	322 584 €	582 000 €	373 772 €
Autofinancement	625 392 €	139 001 €	182 300 €	5 472 €
Investissement				
Dépenses réelles	3 023 773 €	470 051 €	988 389 €	13 972 €
Recettes réelles	3 040 937 €	256 000 €	452 243 €	0 €
Dont recours à emprunt	1 310 000 €	85 000 €	26 275 €	0 €

Détail du budget principal (fonctionnement) :

Charges		Produits	
Charges à caractère général	1 587 334 €	Produits des services	513 500 €
Charges de personnel	2 865 000 €	Impôts et taxes	3 128 324 €
Autres charges de gestion	385 028 €	Dotations et participations	2 091 738 €
Charges financières	369 908 €	Autres produits de gestion	160 000 €
Charges exceptionnelles	21 500 €	Atténuation de charges	85 000 €
Atténuation de produits	151 000 €	Produits exceptionnels	26 000 €
		Produits financiers	600 €

Fiscalité

	Taux 2011 et Produit	Taux 2012 et Produit
Taxe d'habitation	22,86 % - 1 573 873 €	23,09 % - 1 638 005 €
Foncier bâti	20,06 % - 905 130 €	20,36 % - 952 441 €
Foncier non bâti	73,58 % - 70 953 €	74,32 % - 72 611 €
Contribution foncière des entreprises		28,39 % - 207 815 €

Le budget 2012 a été adopté à l'unanimité avec une augmentation différenciée du taux des taxes.

La disparition de la taxe professionnelle est compensée par :

- La nouvelle contribution foncière des entreprises.
- L'attribution à la commune de la part "Taxe d'Habitation" (précédemment perçue par le Département).

Les écoles

Fête des écoles

C'est sous un soleil radieux que la fête des écoles a réuni professeurs, enfants et parents au stade de la Mazaurie.

De nombreuses activités ont été proposées aux enfants, une balade en poneys accompagnée pour les petits, un jeu de fléchettes... Ils ont pu s'exercer à faire des sauts en tout genre dans une structure gonflable... !

Comme chaque année, la municipalité a offert les dictionnaires aux élèves de CM2. C'est donc en présence d'élus municipaux, d'enseignants et de parents qu'ils ont été remis aux élèves pour les aider dans leurs futures études... !

Petite enfance

À l'Accueil de Loisirs...

C'est sous un ciel incertain, que les enfants de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) « Le Petit Prince » ont effectué une de leurs nombreuses sorties début juin.

Les enfants de 3 à 6 ans sont allés à la ferme fromagère du Ménérol, au Pont du Dognon. Au programme : visite guidée et explications par les propriétaires-exploitants sur les chèvres et leurs habitudes, nombreuses caresses aux chevreaux juste nés, « secrets » de fabrication et surtout dégustation des fromages.

Une visite à la caserne des pompiers d'Ambazac a aussi été organisée. Quelle joie et quelle fierté de pouvoir actionner la sirène tout en étant équipé d'un casque ! Cette journée de découverte suscitera, à ne pas en douter, des vocations futures !

Pour les enfants de la structure primaire, les plus courageux ont également effectué une sortie à vélo autour d'Ambazac.

En début d'année, les enfants ont également visité le Moulin du Gôt à Saint-Léonard, participé à la première exposition de « Males en jupes » et à une rencontre de jeux avec d'autres enfants à St-Junien ayant pour thème les olympiades...

La dizaine d'animateurs a préparé l'été autour de thèmes tels que : le Moyen-Age, les jeux olympiques, les indiens... Des partenariats ont été prévus avec la Cité des Arts et des Métiers, le Centre Ressource des Accueils de Loisirs et la ligue de base-ball. Un séjour vélo dans les hauts-lacs de Charente, un séjour « géocaching » (chasse au trésor avec un GPS) à Vassivière sont également prévus...

Filles et garçons ont préparé un show musical pour la fête des Ecoles sur le thème « autour du monde ». Un spectacle a clôturé l'année scolaire le mercredi 4 juillet. Des décorations avec les services des Espaces Verts communaux pour le rond-point de la bibliothèque ont été effectuées.

L'ALSH fonctionne sur deux structures :

- Une maternelle, rue Pierre et Marie Curie, pouvant accueillir 48 enfants scolarisés de 3 à 6 ans.
- Une primaire dans l'enceinte de l'école Jacques Prévert, pour 60 enfants de 6 à 12 ans.

L'Accueil de Loisirs « Le Petit Prince » est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h à 19h. L'inscription préalable est obligatoire.

Pour tout renseignement : Tél. : **05 55 37 18 94**

Centre d'Animation ...Acteur de

Chantier PALOMA

Depuis 2010, le Centre d'Animation « Ambazac Fraternité » apporte un soutien aux personnes ayant besoin de se réinsérer dans la vie professionnelle. Il porte un chantier d'insertion dont l'activité est axée sur l'entretien des espaces verts et du petit patrimoine bâti.

Ils sont ainsi douze salariés, embauchés dans le cadre de contrats aidés, à effectuer des travaux pour les communes du pays PALOMA (Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac).

Pour exemple, la période de décembre 2011 à avril 2012 a été très active :

- Nettoyage et fauchage de l'arborétum de La Jonchère-St-Maurice.
- Nettoyage et suivi du PDIPR (chemin de randonnée) sur St-Léger-la-Montagne.
- Réouverture de chemins communaux à Razès ainsi qu'à Bersac-sur-Rivalier.
- Nettoyage du sentier botanique du viaduc de Rocherolles.
- Ouverture d'une piste pour l'implantation d'une route communale à Laurière.
- Ouverture d'un sentier et entretien des chemins des loges, réouverture d'un chemin communal sur la commune de Jabreilles-les-Bordes.
- Nettoyage et fauchage de parcelles pour la Communauté de communes « Porte d'Occitanie ».
- Réhabilitation d'un pont en pierre à Compreignac.
- Réfection des gares SNCF et arrêt voyageurs à St-Priest-Taurion, les Bardys, le Palais-sur-Vienne, St-Sulpice-Laurière...

Bénéficiant de la présence d'un encadrant technique qualifié et d'une Conseillère en Insertion Professionnelle, le chantier d'insertion permet à chaque salarié d'acquérir des compétences et de valoriser son savoir-faire. Au sein du groupe, chacun retrouve des repères professionnels. Le travail hebdomadaire de 24 heures permet aux salariés de conjuguer présence sur le chantier, recherche active d'emploi et temps de formation. Ce chantier d'insertion vise notamment à lever l'apriori. La reconnaissance d'un travail bien fait est un premier pas vers le retour à une activité professionnelle.

Planning estival

Le 4 juillet :	Visite de Paris et du Musée d'Orsay pour les enfants et les bénévoles de l'aide aux devoirs
Le 7 juillet :	7e édition de la Balade Gourmande
Du 9 au 16 et du 20 au 27 juillet :	Camps d'été à Bussière-Galant pour les 8/17 ans
Du 30 juillet au 19 août :	Fermeture du Centre d'Animation

BONNES VACANCES À TOUS !!!

Pour nous contacter

Centre d'Animation
1, rue Lavoisier
87240 Ambazac
Tél. : 05 55 56 10 11
accueil@centre-animation87.fr

POUR VOUS INFORMER :
www.centre-animation-ambazac.fr

À la rentrée

Durant le mois de septembre : inscription à l'aide aux devoirs.

18 septembre à 18h30 (salle n°2, mairie) : réunion de présentation de nos différents ateliers adultes et enfants. Inscriptions possibles et conseillées ce jour-là.

1er octobre : démarrage de nos ateliers et de l'aide aux devoirs.

l'insertion

T.R.AM.P.L.IN : Tri Recyclage AMbazac Pour L'INsertion

En 2012, place à la nouveauté... ! Vos vêtements sont devenus trop grands, trop petits ou vous avez tout simplement envie d'en changer ? Ne les jetez plus !!

Le Centre d'Animation met à votre disposition deux containers : l'un sur le parking de la gare à proximité des containers de tri et l'autre sur le parking situé entre la crèche « Les Galopins » et l'école maternelle Charles Perrault. Vous pouvez y déposer vos articles d'habillement (homme/femme, tailles adultes) mais aussi vos chaussures, vos ceintures, vos sacs à main. Ils seront récupérés et valorisés par le chantier d'insertion T.R.AM.P.L.IN, avant d'être revendus.

Une équipe de quatre salariés en parcours professionnel acheminera les articles jusqu'à « l'atelier » (rue Jean-Baptiste Landon). Un tri exigeant sera réalisé : ce qui ne peut pas être revendu sera déposé dans les bornes SYDED, T.R.AM.P.LIN se voulant également acteur du recyclage des déchets.

Quant aux vêtements de bonne qualité et en bon état, ils transiteront par la zone « blanchisserie » (lavage et repassage) avant d'être mis sur cintre et présentés dans l'espace boutique (place du 8 Mai 1945). Les chaussures et autres accessoires seront également triés, nettoyés, cirés et brossés. L'ensemble des articles sera ensuite mis en vente à prix réduit !

Deux partenariats, l'un avec le chantier d'insertion « Lysa Limoges » et le second avec le magasin « Solodépôt » de St-Léonard, permettront de réapprovisionner quasi quotidiennement les rayons de la boutique en articles neufs et d'occasion.

Vous souhaitez être les premiers à faire une affaire, alors voici une dernière petite information : la boutique ouvrira ses portes le 4 septembre prochain !!

Les Éco Pitchou au PIMMS d'Ambazac

Les 21 et 22 juin, le PIMMS (Point Information Médiation Multi Services), installé en gare d'Ambazac, a organisé sa fête annuelle. Le tri sélectif était cette année à l'honneur.

A cette occasion, les 73 enfants de moyenne section de l'école maternelle d'Ambazac ont été conviés à participer à divers ateliers.

En collaboration avec le SYDED 87, l'équipe du PIMMS a proposé à tous les participants des activités ludo-éducatives. Les enfants ont ainsi appris à trier les déchets. Ils ont également fabriqué et décoré un cadre photo entièrement réalisé à partir d'objets recyclés.

Chacun est reparti avec sa création ainsi qu'un diplôme de « l'éco-pitchou », décerné par Pascal et Grégory, les intervenants du SYDED 87.

L'équipe du PIMMS remercie tout particulièrement le SYDED 87 pour son implication, l'école maternelle pour avoir répondu favorablement à cette manifestation, la mairie d'Ambazac et les différents partenaires du PIMMS qui ont fait le déplacement. Un grand merci à tous les enfants pour leur participation active !

PIMMS

PIMMS POINT INFORMATION MEDIATION MULTI SERVICES AMBAZAC

VENTES DE BILLETS TER

Les agents médiateurs peuvent vous délivrer des titres de transport TER vers différentes destinations.

Le plus :

- Pas d'obligation de départ de la gare d'Ambazac (ce que ne propose pas le distributeur automatique).
- Une étude personnalisée de vos besoins afin de vous proposer le tarif le plus adapté.
- Des informations sur les travaux et le changement d'horaires.

Abonnés TER :

Afin de vous permettre de renouveler vos titres de transport au PIMMS, nous réalisons une étude pour adapter, si nécessaire, nos horaires d'ouverture à vos besoins (de façon ponctuelle).

Pour cela, vous pouvez prendre contact avec les agents médiateurs au : **05 55 57 05 30** ou sur *ambazac@pimms.org*.

Par ce geste, vous êtes solidaires de notre structure.

NOUVEAU : BORNE VISIO-ACCUEIL CAF

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de la Haute-Vienne a mis en place une nouvelle borne interactive au PIMMS d'Ambazac (place de la Gare).

Cette borne permet d'entrer en contact avec un conseiller CAF grâce à une « webcam ». La borne est également équipée d'un scanner qui peut numériser les documents que l'allocataire souhaite transmettre à la CAF. Cela ne prend que quelques minutes.

Les agents sont à votre disposition pour toute utilisation de ce nouvel outil.

CHANGEMENT D'HORAIRES

Depuis le 1er mai, le PIMMS est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Croix-Rouge Française Délégation d'Ambazac

2012, UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Elle s'est dotée de nouveaux statuts qui verront le jour à l'occasion des élections prévues en septembre pour le renouvellement des différentes structures locales, départementales et régionales. En plus, pour les années à venir, il a été demandé à chaque délégation de présenter un PAL (Plan d'Action Local) décliné ensuite en PAD (Départemental) puis en PAR (Régional).

Ce qui va changer :

1) Nouvelles dénominations :
En fonction de leur volume d'activités, de leur nombre d'adhérents, de leurs flux financiers, les délégations ont eu à choisir entre deux appellations, à savoir : « Maison Croix-Rouge » pour les plus importantes, « Espace Croix-Rouge pour les plus modestes. **Nous avons retenu « Maison Croix-Rouge » pour Ambazac, la plus importante délégation après Limoges.**

2) Mode d'élection :
Les adhérents Croix-Rouge à jour de leur cotisation élisaient un conseil de délégation (15 membres pour Ambazac), lequel se réunissait pour élire un bureau (7 membres). Désormais, les adhérents éliront directement un bureau de 3 membres minimum à 9 membres maximum, au choix des Maisons ou Espaces Croix-Rouge. Nous avons opté pour 9 membres qui choisiront président, secrétaire, trésorier et adjoints en leur sein.
Le président ne sera plus membre de droit du Conseil Départemental ; chaque unité locale désignera un membre du bureau pour le représenter au 1er collège départemental.

3) Antennes :
Les antennes, comme celles de Rilhac-Rancon et de St-Priest-Taurion, deviendront des Équipes avec un ou une responsable. En principe, elles n'auront plus d'autonomie financière et dépendront pour cela de la Maison Croix-Rouge d'Ambazac.

Par ailleurs, pour assurer une couverture complète du territoire national, Paris souhaiterait qu'il y ait au minimum un correspondant dans chaque commune. Il signalera les personnes en difficulté pour qu'elles soient aidées et secourues par les unités locales, ambition louable mais pas forcément facile à réaliser.
La limite d'âge pour les postes de président et trésorier d'une unité Croix-Rouge est fixée à 72 ans. Ambazac est concernée par cette règle et la composition du bureau va donc devoir changer.
Nous pensons avoir trouvé un candidat pour chaque poste clé. Nous souhaiterions voir de nouveaux bénévoles nous rejoindre pour suppléer les membres actuels du bureau, obligés de se retirer pour faire place à de plus jeunes (retraités ou non), qui seraient prêts à s'engager pour le bien de nos concitoyens, toujours plus nombreux dans la précarité.
Nous lançons donc un appel à candidature car la Croix-Rouge se doit de perdurer à Ambazac.
Nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître au bureau actuel, fin août début septembre, dernier délai.
Sans être nécessairement membres du bureau, les anciens s'engagent à faire profiter de leur expérience et à accompagner en début de mission, la nouvelle équipe qui sera en charge de la Maison Croix-Rouge d'Ambazac.

Contact :
64, avenue de la Libération
87240 AMBAZAC
Tél : 05 55 56 68 14
Courriel : crf.ambazac@sfr.fr

CPAM du département : nouvelle organisation des points d'accueil

Sur Ambazac, l'accueil sera assuré à compter du **1er juin (hors vacances scolaires) : les lundis, de 14h à 16h, et les vendredis, de 9h à 12h.**

Les assurés peuvent également appeler au **3646**, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30 ou aller sur le site internet ***ameli.fr***

Services de la Maison de la Solidarité du Département (MSD) "d'Occitane et Monts d'Ambazac"

Permanences du service social de secteur d'AMBAZAC, à MAVAT
13, rue Gay Lussac, 1er étage

Assistantes sociales, réception sur rendez-vous :

Nadège BROSSIER
Tél. **05 55 37 20 97**, les lundis, de 14h à 16h30.

Ludivine LESPAGNE
Tél. **05 55 37 20 98**, les lundis de 14h à 16h30 et les mercredis de 9h à 11h30.

En dehors de ces permanences, les assistantes sociales peuvent recevoir à leur bureau sur rendez-vous ou se déplacer gratuitement au domicile des familles.

Consultation PMI (Protection Maternelle et Infantile), tous les mardis matins.

La puéricultrice, **Magali NICOLAU**, se rend également au domicile des familles.
Tél. **05 55 76 66 60**

Référente gérontologique :
Cécile LEROUDIER
Tél. **05 55 37 90 09**, le jeudi matin, de 9h à 12h.
Sur rendez-vous, elle se déplace également au domicile des familles.

Siège :
1, rue Duditlieu - 87250 BESSINES/GARTEMPE
Tél. : 05 55 76 66 60

Évènements Culturels

Bibliothèque

En avril, la Bibliothèque a fêté ses 20 ans !

Retour en images sur le mois d'animations mitonnées par l'équipe de bibliothécaires sous l'impulsion de Nathalie MARCHEIX.

Pour ses 20 ans, la bibliothèque s'offre une cure de jouvence : le nouvel espace pour les DVD et CD-ROM se trouve désormais au 1er étage au niveau du secteur jeunesse. Le nouveau mobilier rend la recherche plus agréable et plus facile.

C'est le Fonds Limousin qui occupe son ancienne place au rez-de-chaussée et le roman policier a pris l'espace ainsi libéré par le Fonds Limousin. Au final, chaque secteur y gagne en clarté et en commodité.

Avril :

Exposition « Tous les enfants du monde se ressemblent » au travers des albums du "Père Castor".

3 avril

Lancement des festivités avec la présentation du sac de bibliothèque réalisé pour l'occasion à destination des abonnés.

Un grand merci à Isabelle SALLIET qui a créé et offert le visuel du sac.

11 avril :

Atelier pour les enfants : fabrication de masques « d'affreux » sous la conduite de Joëlle PASCAL.

14 avril :

Spectacle jeune public par la conteuse Joëlle PASCAL : « Paolo Paolino », conte populaire italien.

14 avril :

Projection à "l'Espace Mont Gerbassou" du film d'animation « La Prophétie des Grenouilles »

Évènements Culturels

Spectacles - Expositions

Ça s'est passé à l'Espace Mont-Gerbassou

19 février :
Concert "Rythm & Co".
Organisation : « Radio Open FM ».

24 février :
Concert d'art lyrique par les élèves de José CARLOSEMA CABANES.
Organisation : Municipalité/Ecole de musique.

9 mars :
Projection du film « Toys Story 3 ».
Organisation : Municipalité.

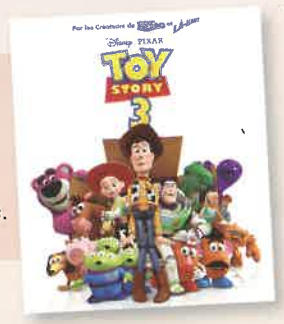

16 mars :
Jazz « Hommage à Lionel HAMPTON » avec Dany DORIZ et le Pat GIRAUD trio.
1re partie :
Philippe LEJEUNE trio
Organisation :
Municipalité/Centre d'Animation « Ambazac Fraternité ».

25 mars :
Concert du quintette de trompette « TROMBAMANIA ».
Organisation : association « EReCÉTÉ »/Municipalité.

7 avril :
Concert blues.
Organisation : « KICKD! ».

9 avril :
Culture au Grand Jour : « Le cirque sans nom »
Organisation : Conseil général/Municipalité.

14-16 avril :
Exposition « Mâles en jupes ».
Organisation : association « Hej ».

21 avril :
Concert « ENIGMA »/Orchestre de Chambre d'Epinal.
Organisation : Municipalité/Centre d'Animation « Ambazac Fraternité ».

8 juin :
Théâtre « L'amour foot » de Robert LAMOUREUX par la troupe « 3 poils et 1 ch'veu ».
Organisation :
Municipalité/Centre d'Animation « Ambazac Fraternité »

11 mai :
Concert Valérie COSTA, chanson française
Organisation : « L'AMIS »

21 juin :
Fête de la Musique. Organisation : Municipalité/Ecole de musique.

27 juin :
Audition-concert de musiques actuelles.
Organisation : Municipalité/Ecole de musique.

29 et 30 juin :
Gala de danse
Organisation : Municipalité/Ecole de danse

6 juillet :
Duo classique avec Anaïs PONTY (violon) et Elli TSAMPA (piano)
Organisation : Municipalité/Centre d'Animation « Ambazac Fraternité »

Les pegmatites des Monts d'Ambazac

Exposition au Musée de Minéralogie d'Ambazac, du 16 juin au 14 octobre 2012

Cet été, la Société Géologique du Limousin et le Musée de Minéralogie d'Ambazac vous invitent à découvrir une part importante de notre patrimoine régional : les minéraux des pegmatites des Monts d'Ambazac.

Alors que l'exploitation du kaolin battait son plein, l'industrie de la céramique avait besoin d'un deuxième ingrédient pour la pâte à porcelaine : *le pétunzé*, en patois limousin, mélangé de feldspath et de quartz, appelé pegmatite en français, correspond à une roche à gros éléments, exploitée autrefois pour *l'émail* à porcelaine (et plus tard pour *le lithium*). Ainsi, dès de début du 19e siècle, l'exploitation des pegmatites des Monts d'Ambazac était en activité.

En 150 ans, plus de 60 carrières furent exploitées. Elles produisirent environ 100 000 tonnes de produit destiné aux moulins à pâte. De nos jours, elles restent un objet de recherche active. Mais ce qui fit leur célébrité mondiale furent les espèces minérales et parfois les nouvelles espèces rares qui furent découvertes. Citons la *triplite*, trouvée pour la première fois en 1801 à Chanteloube ; *l'hureaulite* et *l'hétérosite*, découvertes en 1825 à Hureaux près de Saint-Sylvestre ; ou encore *l'alluaudite*, baptisée ainsi en 1848 pour honorer François ALLUAUD, notre célèbre porcelainier qui décrivit ces trois premières espèces. Elles attirèrent les minéralogistes français et étrangers les plus illustres de l'époque.

Entre les deux guerres, les pegmatites furent exploitées pour deux métaux rares qu'elles renferment : *le bérylium* et *le lithium*. L'extraction du premier de façon artisanale ne dépassa pas quelques tonnes. Le deuxième fut activement recherché pendant 10 ans par l'entreprise Saint-Gobain sur les communes d'Ambazac et Saint-Sylvestre. Au total, 7000 tonnes furent fournies à l'industrie verrière. De nos jours, les pegmatites restent un objet de recherches actives : pour *le lithium*, mais aussi *le niobium, le tantale, le césium* et d'autres métaux rares destinés aux industries aérospatiales et électroniques.

Pour compléter l'exposition, une conférence présentera la formation des pegmatites ainsi que leur utilisation moderne (pour les métaux rares qu'elles renferment). **Cette présentation aura lieu au musée, le 18 août à 15 h**. Elle sera animée par Jacques PATUREAU, spécialiste mondial des pegmatites.

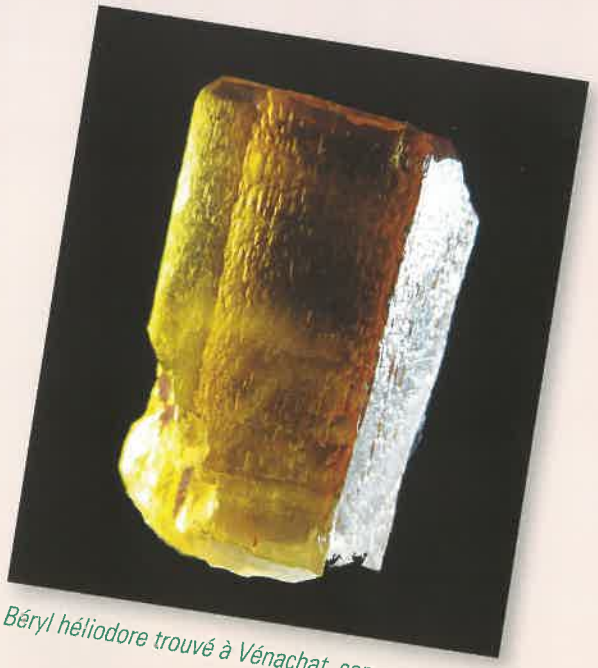

Béryl héliodore trouvé à Vénachat, commune de Compreignac.

Orthose et quartz, Vénachat, 8 cm.

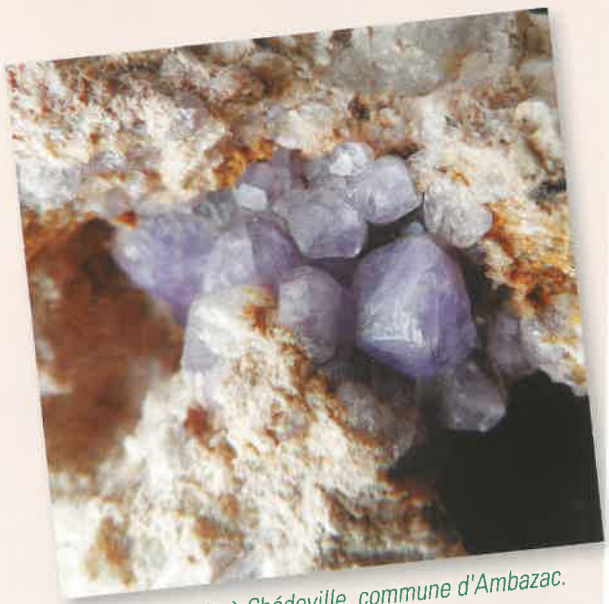

Apatite, trouvée à Chédeville, commune d'Ambazac.

Événements Culturels

Le retour des maquisards à Ambazac

Ouverte au public depuis le 19 juin dernier, l'actuelle exposition à l'Espace IZIS remet en scène la célèbre série « Ceux de Grammont », réalisée en 1944 à la Libération de Limoges.

Engagé volontaire dans les forces libératrices, IZIS (Israëlis BIDERMANAS) est cantonné au standard téléphonique de la caserne Beaupuy par le Colonel JOLY. Il voit passer quotidiennement ces hommes sortis des maquis et a l'idée forte de les faire entrer dans l'Histoire par cette série de portraits qui le rendra célèbre. IZIS résumait sa démarche ainsi : *« je ne pouvais pas faire des portraits retouchés avec faux éclairages et poses artistiques. Alors, j'ai inventé une photographie nouvelle pour moi. J'ai épinglé un papier blanc sur un mur de la petite pièce et entre deux coups de téléphone, j'ai entrepris de faire leur portrait ».* En septembre 1944, IZIS présente cette exposition à la galerie "Folklore", rue Jean Jaurès, puis la Mairie de Limoges l'accueille en décembre 1944.

Il était donc logique qu'Ambazac rende hommage à cette série fondatrice de l'œuvre d'IZIS. L'exposition, mise en scène par Jean-Michel PONTY et Monique PAUZAT, comprend d'impressionnants agrandissements 160 x 113 cm, 30 portraits 40 x 50 de maquisards en armes dont de nombreux inédits qui dormaient dans les archives d'IZIS et enfin un mur mosaïque de portraits 16 x 22 provenant essentiellement des archives municipales de Limoges.

L'exposition a été inaugurée le 18 juin, date symbolique, par Elisabeth MACIEJOWSKI, Jacques REILLER, préfet de Région et Manuel BIDERMANAS. A l'issue de la visite, les invités ont été accueillis à l'Espace Mont Gerbassou où ils ont écouté, entre autres, le témoignage de Bernard KATZ, ancien membre de l'Armée Secrète. Chaque intervention a été ponctuée par un moment musical vivement apprécié, donné par l'école municipale de musique, notamment la classe de chant de Josée CARLOSEMA-CABANES.

Bernard KATZ apporte son témoignage de résistant.

Elina KUPERMAN joue le très émouvant kaddish de Karminski.

Le Préfet Jacques REILLER et Alain RODET député, sont guidés par Manuel BIDERMANAS et Jean-Michel PONTY (au centre et de dos).

Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi : 10h-12h et 14h-18h.
les samedis et dimanches : 15h-18h.

A partir de septembre :
du mardi au samedi : 14h-17h.

Nombre de ces résistants ne sont hélas pas identifiés et nous faisons donc appel aux visiteurs, pour nous aider à ressortir ces hommes courageux de l'ombre de l'anonymat.

Une mise en scène sobre de Jean-Michel PONTY.

Catherine LAURENT : à la croisée de l'école publique et du Conservatoire municipal de musique et de danse

Développer l'écoute chez les plus petits : un art difficile !

Toute famille ambazacoise qui a un enfant scolarisé connaît Catherine LAURENT. « Vivre à Ambazac » vous dévoile toutes ses ressources ainsi que la volonté municipale qui, depuis près de 20 ans, accompagne son travail auprès de nos enfants.

Catherine a débuté sa vie professionnelle comme informaticienne dans une grande entreprise publique qui fournit de l'électricité, avant de revenir à sa passion : la musique.

Titulaire d'une médaille d'or du Conservatoire Régional de Limoges, elle a alors obtenu à l'Université de Poitiers, le DUMI : Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant. Forte de son parcours musical, elle assure, depuis 1994, les cours de formation musicale (solfège) au sein de l'école de musique municipale. L'essentiel de son temps de travail se trouve à l'école publique où elle intervient **dans le temps scolaire**.

Mais, laissons plutôt parler Catherine :

« La présence du « dumiste » tient à la volonté d'une commune ou d'une Communauté de communes et des équipes pédagogiques concernées. Un volume horaire est défini et financé par l'employeur territorial. Les projets sont approuvés par l'Inspection Académique. Des conventions sont signées entre les partenaires.

A Ambazac, j'interviens de la Grande Section de maternelle au CE1 pour toutes les classes, et dans certaines classes de l'école Jacques Prévert.

Chaque année scolaire commence par une concertation avec les équipes enseignantes, pour le choix du projet musical en lien direct avec le projet de classe. Celui-ci étant défini, commence la phase de recherche et de préparation des contenus de cours : partitions à travailler (chant et instrument), œuvres à (re)découvrir et répertorier, progression pédagogique, rédaction des projets.

Pour Ambazac, 4 projets différents en moyenne sont préparés : GS, CP/CE1 et deux classes de Jacques Prévert pour cette année 2011/2012.

Puis, dès la mi-septembre, les interventions commencent : 30 mn à 1h hebdomadaires selon les niveaux. Et ce, toute l'année scolaire.

A priori, tous les domaines musicaux peuvent être abordés, dans les limites de compétence de l'intervenant. Toutefois, la curiosité et la formation continue permettent d'élargir ces compétences.

Ainsi, autour du chant –pilier de l'apprentissage– sont abordés la création et l'invention, l'implication corporelle, la facture instrumentale, l'écriture musicale, le commentaire d'écoutes… et ce, dans l'expérience concrète et le plaisir.

Le « dumiste » est aussi médiateur culturel. Il permet d'établir des liens avec des artistes, des structures culturelles pour enrichir un peu plus l'initiation musicale (pour mémoire : Médiathèque d'Ambazac, association Equilibrio, Maison des Droits de l'Homme de Limoges, Grand Théâtre de Limoges, la Ferme de Villefavard, Ortanz…).

Une facette du métier de musicien est la prestation publique. Afin de l'expérimenter, des spectacles sont organisés soit entre classes, soit devant un public plus large. C'est une occasion pour l'enfant de se confronter à un réel enjeu d'engagement, de sérieux, de partage et d'écoute. Exercice difficile, je tiens (ainsi que mes partenaires enseignants) à en faire un événement particulier, qui prenne tout son sens.

Cette année, dans le cadre de la Semaine Nationale de la Musique à l'Ecole « les Oreilles en l'Air », j'ai organisé des rencontres inter-écoles entre les trois communes où j'interviens.

Enfin, je tiens à remercier tous les enseignants avec qui je collabore, car sans ce travail d'équipe, l'intervention musique n'aurait plus le même sens ».

Les interventions de Catherine LAURENT s'effectuent auprès de 11 classes des écoles élémentaires et maternelle et concernent 280 élèves. Avec Saint-Sylvestre, Ambazac est la seule commune de l'Intercommunalité à faire l'effort de financer ce type d'intervention. Bien sûr, il pèse sur le budget communal le coût d'un emploi titulaire. Mais l'épanouissement de nos enfants le vaut bien. Si la municipalité n'a jamais fait jusqu'alors publicité de ce choix, elle en est fière et adresse à Catherine, ainsi qu'à toute la communauté enseignante, ses sincères remerciements.

Noces d'argent pour le Jumelage Ambazac/Markt-Eckental

Au cours du week-end de l'Ascension, le Comité de Jumelage d'Ambazac a fait le voyage à Markt Eckental pour fêter, avec nos amis allemands, le 25e anniversaire du jumelage de nos deux Communes.

La délégation, conduite par le Président Jean EISNER, comptait près de 50 personnes, dont une vingtaine de collégiens motivés par Marie-Annick AUZEMERY.

Le programme des festivités s'est déroulé dans la joie et l'amitié : réception en Mairie, visite d'installations communales, visite de la jolie petite ville de Schwabach… sous un ciel de rêve. Temps fort des retrouvailles, le repas de gala a réuni près de 200 personnes.

Chacun avait une pensée pour le regretté Robert KRETZ qui nous avait quittés la semaine précédente (Robert KRETZ avait été le Directeur Général des Services de la Mairie d'Eckental et, à ce titre, avait beaucoup contribué au jumelage des deux communes).

Rendez-vous maintenant en 2013, à Ambazac, pour fêter le 26e anniversaire !

20 collégiens ont fêté les 25 ans de l'amitié Franco-Allemande…

Cette année, le comité de jumelage d'Ambazac était invité à Eckental pour fêter ensemble l'anniversaire d'un échange culturel et amical qui dure depuis 25 ans.

A cette occasion, fort d'une première expérience prometteuse l'année passée, le bureau du jumelage avait mis la barre haute en projetant de mettre en place un échange avec 15 collégiens. Au final, c'est une vingtaine de jeunes qui est parti « s'immerger » pendant 3 jours dans les familles allemandes d'Eckental et de ses environs. Le départ était donné de l'Espace Mont Gerbassou, vers 22h, mercredi 16 mai. Malgré les 14 heures de bus (il était quasiment rempli), nous sommes arrivés aux environs de midi à Eckental où nous attendaient nos amis allemands.

Les retrouvailles pour les uns et le premier contact pour les autres ont été des moments chaleureux et pleins d'émotion, comme à chaque fois. Après une première nuit et une première journée en famille, nous nous sommes retrouvés, le vendredi soir, pour le repas d'anniversaire du jumelage.

Les discours se sont enchaînés et celui de Madame le Maire d'Ambazac a été particulièrement apprécié et applaudi. Pour le plus grand plaisir de nos amis, elle avait en effet écrit et surtout lu celui-ci en allemand. Après ces convenances, les verres se sont entrechoqués à la santé de l'amitié entre nos deux peuples. Nous étions plus de 200 réunis dans cette salle ; nos jeunes collégiens nous ont fait la surprise d'un chœur improvisé qui a entonné deux chansons dans la joie et la bonne humeur. Ils ont tous été récompensés par le "cœur du jumelage". La petite Marie a été appelée sur la scène en sa qualité de mascotte du comité d'Ambazac, enfant d'un papa allemand et d'une maman française qui se sont rencontrés grâce au jumelage.

Le lendemain, nous nous étions donnés rendez-vous de bonne heure pour partir à la découverte de Schwabach, cité des batteurs d'or. A l'issue d'une visite très intéressante de cette ville riche en faits et bâtiments historiques, nous nous sommes retrouvés autour d'une bonne table. Nous avons eu la surprise de nous voir servir un dessert saupoudré de paillettes d'or !

Le soir, nous étions invités par le club des pêcheurs au bord des étangs, pour déguster grillades et truites fumées dans une ambiance décontractée et toujours aussi chaleureuse. Le repas a été vite expédié, la finale de la « Champion's League » n'attendant pas, même si dans la région on supporte plus l'équipe de Nüremberg que le Bayern de Munich ! Les mordus de foot se sont retrouvés devant le petit écran, alors que d'autres trinquaient et partageaient les derniers moments du séjour.

Le lendemain matin, c'était déjà l'heure du départ, les embrassades et les poignées de mains n'en finissant plus ! Vers 8h, le bus s'éloignait lentement d'Eckental, à travers une haie de mouchoirs et de mains agités en un dernier au revoir.

Nous avions tous la tête remplie de bons souvenirs, mais le cœur serré par l'émotion, comme à chaque fois que nous nous quittons, impatients déjà d'être à l'année prochaine.

Laurent AUZEMERY – Comité de Jumelage Ambazac-Eckental

Bientôt "Mavat Infos" et un site internet !

La Communauté de communes "Monts d'Ambazac et Val du Taurion" mettra prochainement en service un site internet, sur lequel vous trouverez des informations utiles, agendas et actualités intercommunales, documents divers en téléchargement...
De plus, dès la rentrée de septembre, vous trouverez dans vos boites aux lettres le 1er numéro de "MAVAT Infos" : la lettre d'information de la Communauté de communes.
Alors, à très vite via ces nouveaux outils de communication !

Une brocante bien arrosée !

Créée par l'« Association de Collectionneurs du Pays d'Ambazac », organisée depuis 7 ans par l'Office de tourisme « Monts d'Ambazac et Val du Taurion » en partenariat avec le Hand-Ball Club d'Ambazac, la BROC'AMB a vécu, ce dimanche 3 juin, sa 16e édition.

Malgré plus de 300 exposants inscrits et malgré leurs T-shirts jaunes, les organisateurs n'étaient pourtant pas des plus sereins. Peut-être auraient-ils dû choisir des « marcels » pour juguler la pluie persistante qui est tombée toute la matinée, faisant fuir quelques marchands découragés. Et pourtant, les vrais chineurs étaient au rendez-vous, traquant les bonnes affaires sous leurs parapluies, dès potron-minet.

L'après-midi se montrait heureusement plus clément, invitant le public à visiter sans risque les 2 km d'étalages. Et les affaires pouvaient commencer. Profitant de l'aubaine, quelque riverain (qui saura se reconnaître) vendait même dans la cour de sa maison, se dispensant ainsi de payer sa place. Quelle élégance, surtout vis-à-vis de ses voisins qui avaient, eux acquitté leur droit !

Autant de raisons pour remercier tous ceux qui, sans leur dévouement, permettent la réalisation de cette manifestation : les créateurs, les personnels de l'Office de Tourisme, les bénévoles du HBCA, les gendarmes et pompiers volontaires qui ont assuré la sécurité des personnes et des biens, les services techniques des mairies d'Ambazac et des Billanges, sans oublier les riverains du tracé pour leur aimable compréhension.

Remerciements à Fabrice VARIERAS pour le reportage photographique.

Communauté de communes

Manifestations à Ambazac

Juillet

- **Dimanche 1er :** tournoi de volley d'Ambazac, à l'étang de Jonas.
- **Du lundi 2 juillet au vendredi 31 août :** "En Appétit", expo-vente à l'OT MAVAT.
- **Samedi 7 :** balade gourmande dans les Monts d'Ambazac, organisée par le Centre d'Animation.
- **Du 14 juillet au 15 août :** visites guidées « Les p'tites vadrouilles », organisées par l'OT MAVAT, dans les Monts d'Ambazac.
- **Samedi 28 :** marché festif nocturne et feu d'artifice à l'étang de Jonas.
- **Samedi 28 :** ateliers danses avec « Lou Gerbassou » à l'Espace Mont Gerbassou.
- **Samedi 28 :** Spectacle avec « Lou Gerbassou » et « Groupe Berrichon », place de la Mairie.

Août

- **Du 14 juillet au 15 août :** visites guidées « les p'tites vadrouilles », organisées par l'OT MAVAT, dans les Monts d'Ambazac.

Septembre

- **Samedi 8 :** vide greniers, bourg d'Ambazac.
- **Dimanche 16 :** exposition "50 ans de Lou Gerbassou", à l'Espace Mont Gerbassou.
- **Dimanche 16 :** course chronométrée « Gérard BRAYE », à la ZI Les Granges d'Ambazac.
- **Dimanche 23 :** 27e salon « Multi Collections », à l'Espace Mont Gerbassou.

Octobre

- **Dimanche 7 :** « La philosophie pour tous : qu'est ce qu'un homme cultivé ? », au Café Tiercé Bar.
- **Mercredi 10 :** conférence « comment peindre le paysage », à l'Espace Mont Gerbassou.

Novembre

- **Dimanche 4 :** « la philosophie pour tous : les autres et moi », au Café Tiercé Bar.
- **Samedi 10 :** veillée « Histoires et Chansons drôles du Limousin », à l'Espace Mont Gerbassou.
- **Samedi 10 :** 2e manche de la « coupe André DUFRAISSE » (cyclo cross), à Muret.
- **Du samedi 24 novembre au samedi 22 décembre :** expo-vente « en attendant Noël », à l'OT MAVAT.

Décembre

- **Samedi 1er :** foire aux huîtres et marché gastronomique.
- **Dimanche 2 :** « la philosophie pour tous : l'art obéit-il à des règles ? », au Café Tiercé Bar.

(Cette liste n'est pas exhaustive. Les informations sont fournies par les associations et mairies de MAVAT)

Pour plus de renseignements concernant les manifestations de la Communauté de communes : vous pouvez consulter le site internet de l'Office de Tourisme « Monts d'Ambazac et Val du Taurion » (manifestations, loisirs de plein air, visites, hébergements et restauration…)

www.tourisme-ambazac.fr ou www.tourismelimousin.com ou www.tourisme-hautevienne.com ou nous contacter au 05 55 56 70 70.

Nos bureaux sont ouverts :

- de septembre à juin : du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30

- en juillet et août : du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h

Programme des « P'tites Vadrouilles »

Ce sont des visites et balades qui sont mises en place pendant la saison estivale par l'Office de Tourisme MAVAT.

Elles ont pour thématiques :

- **mardis contés** au château de Walmath,
- **mercredis découvertes** (jardin extraordinaire, élevages d'ânes, carrière, potagers bio, exploitation bovine…),
- **jeudis gourmands** (visites dégustations chez des fabricants de fromages, balades gourmandes),
- **vendredis à la ruche,**
- **dimanches en nature.**

Demander le programme et réserver à l'OT MAVAT : 05 55 56 70 70 - www.tourisme-ambazac.fr

3e concours photos de la Communauté de communes MAVAT

Vous avez **jusqu'au 31 août** pour vous inscrire au concours photos « Monts d'Ambazac et Val du Taurion » sur le thème de « Dame Nature », clichés en noir et blanc ou en couleur. Ce concours est gratuit. Il est ouvert à tous les photographes amateurs. Les inscriptions s'effectuent dès maintenant.

Munissez-vous d'une à cinq photos. Vous avez jusqu'au 31 août pour valider votre inscription au concours.

Les photographies proposées feront l'objet d'une exposition du 1er au 28 septembre à l'OT MAVAT. Vous pourrez alors participer au vote et décider des trois plus belles photos qui seront primées le samedi 15 septembre lors d'une cérémonie « officielle ».

Des cafés « langues et tables polyglottes » dans les Monts d'Ambazac !

L'OT MAVAT a mis en place depuis un an des **« Cafés Langues »**. Une quarantaine de personnes y participent : anglais, français, irlandais… dans une ambiance décontractée et conviviale.

Ces rencontres permettent de pratiquer des langues étrangères à la terrasse d'un café ou dans un restaurant.

Le but est de favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels par l'usage des langues et la découverte des cultures. Opération réussie..., nous continuerons en septembre ! Pour les personnes intéressées, contacter l'OT MAVAT.

Remerciement aux familles LE MOAL « Au bon coin » et MARCHEIX « Café bar le PMU » ainsi qu'à la Pizzeria « El Fredo » pour leur accueil.

Tables polyglottes

Les Journées du patrimoine « les patrimoines cachés » 15 et 16 septembre

Le dimanche 16 septembre, l'OT MAVAT organise un circuit d'une dizaine de kilomètres à travers les forêts et la campagne des Monts d'Ambazac. Sans oublier vos appareils photos, vous partirez à la découverte des patrimoines « cachés et oubliés », que vous ne manquerez pas de "fixer sur la pellicule" !

Pour cette randonnée, vous serez accompagnés et vous serez conseillés sur les techniques de la photo.

Manifestation gratuite et ouverte à tous.

Renseignements :
Office de Tourisme MAVAT : 05 55 56 70 70
www.tourisme-ambazac.fr

Le Carré des Finances

Adeline FAYE a créé cette entreprise, pour accompagner particuliers et professionnels dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets, notamment auprès des banques, dont elle connait bien le fonctionnement, en terme de modalités de financement.

Sa profession libérale requiert un agrément de Conseiller en investissement, mais va au-delà des prestations plutôt cartésiennes, en proposant des services d'accompagnement des personnes dans les rapports administratifs parfois complexes avec les institutions, avocats, notaires, etc.

Issue d'un monde associatif où la prise en compte de l'aspect social est bien présente, elle a aussi vocation à orienter ses prestations vers les personnes âgées, les handicapés. Elle aide également aux déclarations fiscales et à la gestion budgétaire des fragilisés par l'endettement.

La dynamique rurale peut être un slogan promotionnel de son activité puisque Adeline FAYE souhaite développer, en zone rurale, ce concept d'accompagnement des personnes pour la gestion financière et le suivi administratif.

Pallier d'éventuelles erreurs, s'en prémunir, comprendre et adapter les méthodes pour préserver au mieux les intérêts de ses interlocuteurs, un challenge valorisant.

Adeline a défendu ce dossier professionnel en juin devant le jury des « Talents 2012 », concours pour lequel elle avait été sélectionnée.

Contact :
Eurl « Le Carré des Finances »
Adeline FAYE
Le Mazet - 87240 AMBAZAC
Tél. **06 32 25 59 34**
finance@adelinefaye.com

Beauty Betty

Coiffeuse diplômée suite à une reconversion professionnelle réussie, **Karine LEBIGOT** a élargi ses compétences en devenant prothésiste ongulaire en auto-entreprise après avoir suivi une formation dans un centre « Formanails ».

Avec l'accord et le soutien logistique de son employeur, Karine accueille en onglerie les mardis au salon de coiffure Cé'Léa et assure les rendez-vous à domicile les lundis, jeudis et samedis après-midi.

Décoration par stickers ou faite main par liners ou peinture acrylique, pose d'ongles par technique de gel durci sous lampe UV, attirent les générations jeunes adultes et adolescents, mais aussi leurs parents.

Beauty Betty pourra donc axer sa promotion sur l'idée d'un texte de Jean ECHENOZ qui parle du maquillage, dans « Je m'en vais » : « On peint encore les ongles, qui se tiennent aux premières loges de l'immense et noble variété des opérations manuelles ».

Contact :
BEAUTY BETTY
Karine LEBIGOT
Tél. **06 28 84 32 74**
beautybetty@hotmail.fr

au salon Cé'Léa
24 ter, avenue de la Libération
87240 AMBAZAC
Tél. **05 55 56 85 85**

Emmanuelle CHEA

Emmanuelle CHEA a le cursus atypique d'une secrétaire en région parisienne, devenue auto-entrepreneur peintre en Limousin en février 2012.

Sans emploi à son arrivée en Haute-Vienne, Emmanuelle a spontanément pensé à valoriser son goût pour le bricolage et la décoration en suivant une formation AFPA de 7 mois, en travaux intérieurs de peinture, papiers peints, revêtements muraux, etc.

Afin de se donner les moyens matériels de stabiliser son activité et d'exercer localement, Emmanuelle CHEA accepte les chantiers en sous-traitance et n'hésite pas à graviter dans un large rayon d'action.

Quand la volonté s'ajoute au choix du cœur, tout semble donc plus simple !

Contact :
Emmanuelle CHEA
La Croix du Mont - 87240 AMBAZAC
Tél. **06 83 83 22 42**
e.cheapeinture@gmail.com

L'art de la chauffe

Depuis le début de l'année, **Régis DUCOUX** a repris l'activité de distillateur ambulant, qui tend à disparaître (ils ne sont plus que trois sur le département). Il s'installe régulièrement aux Cantines et réserve son savoir-faire, tout en degrés, à votre production fruitière. Sachez en effet que si vous possédez un verger, rien ne vous interdit, moyennant le paiement de la taxe, de faire distiller votre récolte de prunes, cerises, pommes ... Encore faut-il savoir la faire « bouillir » correctement ! (Souvent confondu avec le distillateur, le « bouilleur de cru » est le récoltant qui fait fermenter ses fruits). Heureusement, Régis est là qui, sans vous alambiquer l'esprit, vous expliquera comment vous y prendre.

En parallèle de ce métier saisonnier, notre homme poursuit son activité de désinfection et désinsectisation.

Contact :
Régis DUCOUX
Téléphone :
06 07 47 90 11

Maison de la presse : du nouveau !

Le commerce de journaux, librairie, papeterie étend son activité à la pêche !

En effet, les pêcheurs trouveront des appâts (vers, asticots, amorces, bouillettes...) ainsi que les différentes cartes de pêche de la société locale « La Truite d'Ambazac ».

Isabelle et Romuald vous accueillent du lundi au samedi, de 6h45 à 12h15 et de 15h à 19h.

Contact :
Maison de la Presse
Place de l'Eglise
à Ambazac
Tél. : **05 55 56 61 82**

Biling Informatique

La société a déménagé place de la République, permettant une meilleure accessibilité avec un stationnement pratique.

Vous avez besoin d'assistance chez vous ? Biling Informatique c'est aussi le « Service à la Personne » (SAP) sur Ambazac et les alentours. Ils réparent également les ordinateurs portables de toutes marques.

Contact :
Biling Informatique
12, place de la République
87240 AMBAZAC
Tél. **09 74 53 30 38**
www.biling.com

L'ouverture du magasin Mr• BRICOLAGE mercredi 4 juillet reste un moment fort pour la commune d'Ambazac

Une unité fonctionnelle d'une superficie de 4 600 m² à l'entrée du centre ville a remplacé avec bonheur la friche commerciale qui s'était « installée » depuis plus de 2 ans.

M. et Mme BONNEFOUS ont accueilli avec un très grand plaisir les visiteurs nombreux pour découvrir cette nouvelle structure commerciale parfaitement agencée. L'espace jardinerie complète magnifiquement cet ensemble.

La création de 12 emplois sur le site, des équipes motivées et compétentes avec une amplitude horaire intéressante, 9h-12h 14h30-19h. Autant d'atouts qui permettent d'augurer un bel avenir pour cette réalisation de proximité.

Une dynamique économique supplémentaire pour notre commune et bien au-delà. Bravo aux courageux entrepreneurs qui ont dû traverser moultes difficultés avant de conclure cette réalisation de qualité.

Badminton

Le club « Ambazac Badminton » a confirmé cette année l'engouement pour ce sport en organisant un tournoi de doubles mixtes. Cette journée a réuni plus de 100 personnes dont 84 compétiteurs de différentes catégories (Non Classés, D et C). Tous les joueurs ont été satisfaits de l'organisation et des installations.

Nous leur avons donné rendez-vous, l'année prochaine, fin mai.

Nous remercions tous nos sponsors, la Mairie, ainsi que tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Très belle saison pour l'équipe première d'Ambazac (AB 87 1) qui termine en tête de la D3A, sans concéder la moindre défaite, et accèdera à la D2 pour la première fois la saison prochaine.

Autre objectif atteint, nous obtenons la montée en « Championnat Départemental 2 » grâce aux victoires de notre équipe 1.

Nous vous invitons à venir consulter les actualités et diverses informations sur notre site internet http://www.ambazacbadminton.fr

Randonnée déguisée du 19 février 2012

Au sortir d'un épisode hivernal très rude, 34 adhérents de « **Rando Monts d'Ambazac** » se sont retrouvés sur les rives de l'étang de Jonas.

Si ce nom d'un personnage biblique rappelle l'enfermement (pour mémoire, 3 jours dans le ventre d'une baleine !), tel n'était pas le désir des randonneurs !

En ce dimanche ensoleillé, ils ont effectué un très beau parcours à l'air libre, reliant certains endroits remarquables de la commune : Massugeras, Forêt-Vieille, Bourdelas, Vieux, Le Coudier et Bourdaleine.

Marie-France et Michel, guides du jour, avaient souhaité renforcer la convivialité, s'il en était besoin au sein du club, en conviant les participants à se déguiser : double mission parfaitement réussie !

2e Ronde des monts d'Ambazac

Le dimanche 7 octobre 2012, **Les Diab'Heureux du Limousin**, association d'aide et de soutien aux enfants atteints de diabète de type 1, vont organiser leur 2e Ronde des monts d'Ambazac.

Comme l'année passée, nous vous convions à partir de 14h à l'Espace Mont Gerbassou.

Au programme, balade dans les monts d'Ambazac en voitures de rallye, de collection et de prestige, mais aussi en sidecar ou moto. Au cours de l'après-midi, vous pourrez découvrir une exposition de véhicules, avec tombola et buvette…

A noter cette année, une nouveauté proposée par Julien et Sylvain : un « flash mob » en soutien à nos enfants malades.

En 2011, grâce à la générosité de nos amis pilotes du « Cool Side 87 », de la « Scuderia Limousin » et des « Pistons de la Glane », ainsi que de tous les participants individuels et de tous les bénévoles, nous avons pu faire un don de 1200 euros à la recherche.

Nous espérons vous voir nombreux pour renouveler ce challenge et peut-être faire mieux encore !

Renseignements :
Site : *www.diabheureuxlimousin.site88.net*
Mail : *diabheureuxlimousin@orange.fr*
Tél. : **05 55 56 32 61**

La belle aventure de 5 jeunes rugbymen ambazacois

L'Oval 87 regroupe les équipes de moins de 13 ans à moins de 19 ans d'Ambazac, du Limoges Etudiants Club, de Panazol et de Saint Léonard de Noblat.

Cette année, ce sont 5 jeunes de moins de 17 ans qui se sont particulièrement distingués dans cette catégorie.

Ils ont en effet atteint les demi-finales de leur championnat, battus après un âpre combat par les jeunes de Gabaret (Landes) sur le score de 25 à 14 (2 essais chacun, bien que le vaincu ait marqué autant d'essais que le vainqueur). Le match avait lieu sur les magnifiques installations de Prigonrieux (en Dordogne, près de Bergerac).

Après avoir terminé troisième de leur poule de qualification, ils ont successivement éliminé Saint-Cernin (Cantal) 17 à 5. Ils se sont qualifiés au bénéfice des essais (3 à 2) contre Causse-Vézère (Corrèze) après un score de parité, 17 à 17.

Pour mesurer l'engouement qu'a suscité l'événement, une centaine de supporters haut-viennois accompagnait les jeunes lors de cette demi-finale.

Aux jeunes intéressés par la pratique du rugby, nous vous invitons à nous rejoindre pour découvrir un sport d'actualité dans une super ambiance !

La vie du Hand-Ball Club Ambazac

Moins de 10 ans

Le club se porte bien avec ses 206 licenciés pour la saison 2011/2012 et sa présence dans les championnats à tous les niveaux de catégories.

Ainsi, cette année, outre l'école de hand-ball, forte de sa cinquantaine d'enfants de moins de 8 et 10 ans, le club présentait des équipes de moins de 12 ans, moins de 14 ans, moins de 17 ans, filles et garçons.

Au niveau senior, féminin et masculin se partageaient au sein de 4 formations.

Ce boum en effectif a malheureusement un revers de médaille, avec un manque frustrant de créneaux d'entraînement pour espérer progresser et accrocher les plus gros clubs limousins. L'équipe dirigeante reste tout de même fière de la progression du club et de sa bonne implantation dans le canton.

Néanmoins, grâce à la qualité de son encadrement technique, composé exclusivement de bénévoles, le HBCA a porté haut les couleurs d'Ambazac. **Il s'adjuge pour la 5e fois consécutive le label « OR » de la FFHB pour son école de hand-ball**. Le titre 2012 de champion du Limousin Excellence pour les moins de 12 ans a été gagné par nos garçons.

La politique de formation, enclenchée il y a une dizaine d'années, porte ses fruits. C'est dans ce sens que l'équipe de bénévoles s'ingénie à poursuivre l'organisation de journées découverte et initiation, ainsi que des interventions dans les écoles primaires des communes du canton.

A côté de l'aspect sportif, le HBCA développe également un esprit de convivialité autour de manifestations (loto, repas, brocante...) qui rencontrent un franc succès auprès des parents et amis du club et permettent de maintenir un niveau financier des plus satisfaisants.

Moins de 12 ans Garçons

Karaté Club d'Ambazac

Le passage de grades a eu lieu au dojo le 17 juin. Cette journée est venue clôturer une saison bien remplie !

Petits et ados des cours du mardi et du vendredi sont venus présenter leur travail. Des médailles bien méritées ont récompensé les efforts de l'année.

Un pot de l'amitié a rassemblé ensuite, dans la bonne humeur, parents et enfants.

Rendez-vous a été donné en septembre à tous les karatékas pour la reprise des cours, mais place maintenant au soleil et aux vacances !

Les catégories socio-professionnelles au travers du dénombrement de 1911

En 1911, Ambazac comptait 3649 habitants dont près de 900 habitaient au bourg et dans son proche environnement (quartier du Beytour). Le vaste territoire communal était parsemé de nombreux hameaux et immeubles isolés (plus de 90 recensés), alors que le bourg n'était guère qu'un hameau un peu plus développé que les autres où se trouvaient l'église, la mairie, les écoles et les principaux services et commerces. Le dépouillement du dénombrement général de la population de 1911, ancêtre de nos actuels recensements, permet de mettre en évidence la gamme de professions exercées dans une petite commune de la Haute-Vienne au début du XXe siècle, son armature artisanale et commerciale tant au bourg que dans les principaux écarts, l'émergence des premiers services publics, la masse considérable de la population trouvant, comme durant les siècles précédents, sa subsistance dans l'agriculture.

Le photographe du début du XXe siècle prenait volontiers pour thème de reportage les rues commerçantes animées et les devantures des boutiques et échoppes ; de leur coté, les commerçants et artisans posaient de bon gré devant leur commerce, le plus souvent entourés de leur famille et de leur personnel. Les cartes postales qui sont arrivées jusqu'à nous, apportent un témoignage pittoresque de l'activité et du cadre de vie de l'époque.

Une époque où le maire Jean-Baptiste MARQUET, négociant en vin, présidait aux destinées de la municipalité et où le doyen des ambazacois s'appelait Antoine VILLARD, né à Ambazac en 1820.

Les principales activités au bourg

Commerce, artisanat, professions libérales

Les habitants du bourg d'Ambazac se procuraient subsistances et articles nécessaires à la vie quotidienne chez 4 boulangers (Henri GAZOUNAUD, Eugène ROUYER, Jeanne FAURE, Aimé SAZERAT), 3 bouchers et un charcutier, 11 épiciers également merciers ainsi qu'au bazar de Jean COUSSEDIÈRE. Ils trouvaient à se désaltérer chez 2 débitants, 2 hôteliers, 4 aubergistes et sans doute dans beaucoup d'autres lieux, de nombreux commerçants ou artisans exerçant à l'époque une activité annexe de débitant de boissons. Les 5 marchands ou négociants de vin en gros devaient, quant à eux, irriguer les contrées voisines dans le rayon d'action de leurs attelages hippomobiles bientôt remplacés par des camions comme celui exploité, pour les transports, par Pierre MAISONGRANDE pour compléter l'activité d'une auberge tenue par son beau-père Laurent MARCHEIX. Pour s'occuper des chevaux et autres animaux de trait 3 maréchaux-ferrants et 3 aides s'activaient ainsi que 2 bourreliers et un charron. Pour des achats d'objets manufacturés ou leur réparation, les ambazacois de l'époque bénéficiaient des services d'un horloger (Barthélémy RAVON) et d'un marchand de machines à coudre et cycles Jacques PAUGNAT.

Ils trouvaient à s'habiller et à se chausser grâce à la diligence d'un tisserand, 15 couturières (et 5 ouvrières), 7 tailleurs, 1 chapelier, 3 modistes, 1 culottière, 9 sabotiers (et 3 aides), 5 cordonniers ; une repasseuse et un brossier complétaient l'offre commerciale.

Deux coiffeurs, flanqués de 2 ouvriers, disciplinaient les barbes, moustaches et chevelures d'une population dont deux médecins (Jean-Baptiste RANTY et Rémi VALERY) deux sages-femmes et un pharmacien (Henri LÉVÊQUE) prenaient soin de la santé. Les professions juridiques libérales étaient représentées par 2 notaires (Adolphe LANTHONIE, Pierre CHEMINAUD) et un clerc, un huissier et son clerc ainsi qu'un recouvreur de créances.

Les métiers liés à la construction étaient particulièrement bien représentés avec 1 terrassier, 2 entrepreneurs et leurs aides, 1 plombier, 2 menuisiers-ébénistes, 5 scieurs de long, dont un Joseph SÉGUREL, originaire de Lestards en Corrèze ; les carrières environnantes procuraient du travail à 1 carrier et 2 tailleurs de pierre résidant au bourg. Le kaolin, extrait des monts dans les carrières voisines sur le territoire de la commune de la Jonchère, fournissait la matière première du moulin à pâte à porcelaine de Coqui, qui était sur le point en 1911 de cesser son activité. La pisciculture du Petit Jonas, créée en 1906 par Michel LHÉRITIER, était alors en pleine prospérité, exploitée par son propriétaire et deux ouvriers. Au Beytour, un Antoine SOURDOULAUD est indiqué comme exerçant la profession de « propriétaire de bascule » ; sans doute faisait-il fonctionner une bascule, indispensable dans une commune rurale où les nombreuses transactions d'objets pondéreux nécessitaient ce type de matériel, habituellement propriété de la commune (« poids public »).

Le secteur des services publics et privés

Les services municipaux fonctionnaient grâce à un secrétaire de mairie, trois cantonniers et un chef cantonnier ; le service de la voirie bénéficiait également des bons offices d'un agent voyer cantonal (responsable des routes départementales).

Les fonctions régaliennes étaient bien représentées à Ambazac en ce début de XXe siècle : la justice au travers d'une justice de paix avec son juge et son greffier ; les finances avec un percepteur et des receveurs des contributions indirectes et de l'enregistrement. La sécurité régnait grâce à la vigilance d'un brigadier et de 4 gendarmes. Le tout nouveau bureau de poste, construit en 1906, fonctionnait grâce à la diligence d'un receveur, de 6 facteurs et d'un employé au télégraphe. L'instruction était dispensée aux petits ambazacois par 10 instituteurs et institutrices au bourg, un instituteur à l'école mixte des Loges et 2 enseignants à celle des Courrières.

L'enseignement privé, nouvellement installé à Ambazac dans les locaux agrandis et rénovés de l'œuvre POUQUET au Beytour, fonctionnait à l'intention des collégiens sous l'appellation « Ecole Saint-Jean ». Cette école était un employeur important avec pas moins de 26 salariés : 1 directeur, 11 professeurs, 3 cuisiniers, 5 lingères et repasseuses, 4 domestiques, 1 jardinier, 1 concierge. L'autre gros employeur était le chemin de fer Paris-Orléans, arrivé à Ambazac depuis 1856. Son fonctionnement nécessitait l'activité d'un chef de gare, d'une vingtaine d'employés dont 1 poseur de rail, 1 sémaphoriste (au Coussat), 1 facteur de gare.

En ville

L'immeuble abritant le restaurant Pouyaud (actuel carrefour avenue de Soufflenheim, route des Rayères) n'a pas beaucoup changé d'allure.

« Réclame » de Charles COUSSEDIERE, illustrant son vaste champ d'intervention assurément attractive pour le consommateur des années 1900.

Maison PILOU, marchand de chaussures et de chapeaux dans la Grand Rue depuis 1880 (actuelle avenue de la Libération).

Rare photographie du personnel au grand complet d'une fabrique de paillons.

Le boulanger GAZOUNAUD avec ses aides et sa famille, route de la Crouzille.

Le personnel du Moulin de Coqui prend la pose à côté des séchoirs de pâte à porcelaine.

Magasin PALAU, primeur épicier, actuelle rue Pasteur.

Le magasin « Au petit bazar de l'Union » met à la devanture les articles vedettes pour la maison : instruments culinaires, gravures artistiques...

À la campagne

Pour une batteuse réussie, il est indispensable que les mécaniciens compétents conduisent la locomobile.

Solide maison traditionnelle du village des Courrières avec sa treille courant sur l'ensemble de la façade.

Famille élargie d'agriculteurs regroupant sur une même exploitation plusieurs générations.

Le dur labeur de la fenaison mobilise les bras de toute la maisonnée, hommes, femmes, enfants.

Un gallinacé qui fait honneur à l'élevage des Courrières…

Bel exemple d'artisanat rural avec un atelier mobile de scieur de long.

Les catégories socio-professionnelles au travers du dénombrement de 1911 (suite)

Enfin, des personnes riches et aisées habitant Ambazac procuraient du travail à un nombreux personnel de service que l'on retrouve sur les états de remembrement sous les appellations de servantes, cuisinières, dame de compagnie, cocher, chauffeur, jardiniers, régisseurs.

Les activités dans les hameaux et à la campagne

L'artisanat rural

Les professions représentées dans les écarts sont très comparables à celles du bourg en ce qui concerne l'artisanat avec, évidemment, une dimension rurale plus accentuée. Sur l'ensemble de la commune, le secteur de la construction était représenté, dans les hameaux, par 2 puisatiers, 1 terrassier, 2 tailleurs de pierres (à Chedeville) 2 entrepreneurs de maçonnerie, 15 maçons, 4 « maçons-agriculteur ». Dans son histoire d'Ambazac, Francis LAGRANGE indique qu'en 1910-1911 les migrations saisonnières étaient encore bien vivaces : une centaine d'agriculteurs quittait Ambazac pour être employés sur les chantiers de construction des grandes villes, Bordeaux, Lyon et surtout Paris. 2 scieurs de long, 8 charpentiers, 3 menuisiers et 1 serrurier complétaient la liste des professionnels concourant à la construction.

Pour les besoins des exploitations agricoles voisines, 5 maîtres forgerons, 3 aides, 2 charrons et 2 taillandiers exerçaient leur art. Un tonnelier était installé à Péret qui devait travailler pour les marchands de vin en gros implantés au bourg et pour les amateurs de cidre, boisson universellement répandue dans les fermes de l'époque. Pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population, on trouvait encore dans les principaux hameaux 3 sabotiers, 2 merciers, 7 couturières, 2 épiciers, 2 tisserands.

Depuis de nombreux siècles, la force hydraulique des principaux cours d'eau était domestiquée pour actionner des moulins à céréales, à huile, à tan, des martinets à cuivre ou des mailleries. En 1911, 8 maîtres meuniers ou usiniers, assistés de 5 aides, faisaient fonctionner les moulins de Crochepot, Bourdaleine, du Petit-Jonas, de Boucherie, du moulin Mazaud, de Crossas, de Nouaillas sur le Beuvreix et le moulin Brutinaud.

Le docteur POUQUET, propriétaire de Trasforêt, procurait sur place du travail à une importante domesticité : 3 domestiques, 3 femmes de chambres, 1 bonne d'enfant, 2 jardiniers.

Indiquons enfin de façon anecdotique que le village de Puy-Bertrand hébergeait un « cantonnier des eaux » de la ville de Limoges : il surveillait et entretenait les captages, conduites d'adduction et regards qui conduisaient gravitairement vers l'agglomération de Limoges, les eaux captée sur le plateau de Hureau.

L'activité agricole

La plus grande masse des ambazacois de l'époque se consacrait à l'agriculture sous divers statuts. Les indications du recensement ne sont pas à cet égard toujours très précises et ne permettent que d'avancer des chiffres approximatifs. Les travailleurs de la terre se répartissaient en propriétaires-cultivateurs, cultivateurs-fermiers, cultivateurs-métayers, servantes et journaliers.

Les chefs d'exploitation des 3 premières catégories étaient aidés par un fils, un gendre, un neveu, un frère, habitant sous le même toit que le chef d'exploitation et désignés par le terme « cultivateur ». Les domestiques et servantes de ferme, souvent maris et femmes, participaient aux travaux de la ferme et y étaient logés. Ils sont à distinguer des journaliers qui possédaient une petite exploitation insuffisante pour nourrir une famille et qui allaient, à certaines périodes, travailler pour le compte de plus gros propriétaires. Le dépouillement du recensement de 1911 permet approximativement de dénombrer 250 chefs d'exploitation petits propriétaires cultivateurs, une soixantaine de fermiers une cinquantaine de métayers ; 150 « cultivateurs » fils, gendres, frères, neveux en âge de travailler aident propriétaires, fermiers et métayers sur leurs exploitations.

Leur apportaient également leur force de travail une trentaine de servantes et une cinquantaine de domestiques de ferme ainsi qu'une centaine de journaliers. Au total, on peut donc estimer qu'au début du XXe siècle à Ambazac près de 700 personnes (et en réalité plus d'un millier si l'on compte les épouses, mères et filles et nièces participant aux travaux de la ferme) en âge de travailler se consacraient à l'agriculture.

A l'issue de cette étude sur la structure socio-professionnelle d'Ambazac en 1911, s'il est un mot qui s'impose pour résumer la situation, c'est bien celui d'archaïsme.

Ambazac en effet est resté à l'écart de toute industrialisation. Au travers du recensement étudié, on constate qu'aucune fabrique n'emploie un nombre significatif d'ouvriers ; l'appellation est d'ailleurs complètement absente pour caractériser l'activité professionnelle des personnes recensées. Pourtant, nous savons qu'à Ambazac et sa région, il existait des fabriques de paillons utilisant la paille de seigle pour la protection des bouteilles pendant leur transport.

Les entreprises artisanales restent très familiales : l'artisan travaille avec l'aide de rarement plus d'un employé et souvent avec son fils qui lui succèdera.

L'agriculture est omniprésente ; mais une agriculture où prédominent la micro-propriété et une production encore très largement vivrière et quasi-autarcique. Cette situation résulte en grande partie de facteurs naturels défavorables, entrainant une pauvreté chronique et une absence d'investissement susceptible de favoriser un éveil économique. Les temps semblent révolus où, une personnalité de l'envergure de Pierre-Edmond TEISSERENC de Bort initia, sur ses domaines, des pratiques agricoles nouvelles, porteuses de dynamisme économique.

Bernard BERNABEN

Histoire d'Ambazac

Les « demeures » de la distinction à Ambazac

Rectifications et compléments

On nous demande de préciser que Jean LABORDERIE, propriétaire de La Combe en 1913, ne vivait pas de ses rentes, comme pouvaient le laisser croire les mentions du recensement de l'époque. Il était, en réalité, entrepreneur de travaux publics et de bâtiment. Originaire d'Ambazac et plus précisément de Puy-Garsault, Jean LABORDERIE est monté à Paris à l'âge de 16 ans pour gagner sa vie et apprendre le métier de maçon. Successivement apprenti, compagnon, chef de chantier, il acquit en 1891 une petite entreprise de travaux publics et bâtiment près de Paris, qu'il développa et dirigea jusqu'à l'âge de 80 ans. L'une de ses réalisations est l'ensemble HLM de la cité des Coutures près de la gare de Limoges. Parallèlement à son activité professionnelle, il fut maire de Marnes-la-Coquette pendant 38 ans.

A La Combe, acquis en 1900, il réalisera un important programme de constructions en sorte que les métayers -les excellents éleveurs qu'étaient Joseph GANDOIS et son fils Henri- disposent de bâtiments d'exploitation plus fonctionnels.

Par ailleurs, le Jean LABORDERIE recensé en 1911 à Puy-Garsault, était le père du précédent. La demeure de Puy-Garsault et son environnement n'ont pris leur forme actuelle qu'à la suite de travaux et adjonctions de bâtiments réalisés en 1923 par Jean LABORDERIE fils, l'entrepreneur.

Nous remercions M. François BOUCHER de ces intéressantes précisions sur le parcours, en tous points exceptionnel, d'un ambazacois d'origine.

Informations diverses

Distinctions Honorifiques

Trophée du bénévolat

A l'initiative du Conseil Général et lors d'une réunion très sympathique en son siège rue François Chénieux, Monsieur SERVAUD, Conseiller Général, représentant Mme la Présidente empêchée, a distingué quelques bénévoles, dans des disciplines différentes.

Pour notre commune, c'est Christelle POUGET, qui œuvre depuis de nombreuses années au sein du club de Hand-Ball d'Ambazac, qui a reçu un très beau trophée en porcelaine ainsi qu'un cadeau d'une valeur de 400 €.

Sa grande discrétion, sa disponibilité, ses qualités d'animation auprès des licenciés contribuent largement à l'excellence de ce club, qui depuis plusieurs années, obtient l'attribution du "label OR".

Toutes nos félicitations à Christelle pour son implication dans le sport en tant que bénévole.

Diplôme d'Honneur du Bénévolat

La Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports et le Comité Régional du Limousin ont voulu distinguer Bernard VERGONZANNE pour services rendus depuis de très nombreuses années auprès d'associations sportives en qualité de BENEVOLE, pour sa disponibilité, son efficacité et son dévouement exemplaires.

Nous adressons toutes nos félicitations à Bernard VERGONZANNE, adjoint au maire, pour ce diplôme d'honneur du Bénévolat, distinction bien méritée !

Deuxième remise de diplômes aux anciens combattants

Mr MOUNIER

Mr GÉRALD

7 anciens combattants ont reçu des mains de Mme le Maire, un diplôme d'honneur bien mérité, en reconnaissance de la Nation, pour leur engagement lors de la seconde guerre mondiale.

Des rencontres sympathiques avec chaque récipiendaire, des instants d'échanges furtifs mais précieux ont permis de faire resurgir de la mémoire, des souvenirs, des anecdotes sur cette période troublée de notre histoire.

Merci à toutes ces personnes pour leur accueil.

Mr MARQUET

Mr BRUNY

Mr ROUZIER

Mr BARRIERE

Mr POUTARAUD

L'Internet ADSL dopé par la fibre DORSAL

Les difficultés d'accès Internet haut débit par ligne téléphonique seront bientôt un souvenir pour le secteur ouest d'Ambazac et Rilhac-Rancon avec la mise en service début août d'un nouvel équipement du réseau de service public DORSAL à Cassepierre.

576 lignes téléphoniques sont concernées par le raccordement en fibre optique et la mise en service début août du sous répartiteur du réseau téléphonique de Cassepierre, desservant une partie des communes d'Ambazac et Rilhac-Rancon.

Cette réalisation entre dans le programme de montée en débit sur le Réseau d'Initiative Publique DORSAL et va permettre de fournir aux particuliers, entreprises et collectivités de cette zone de nouvelles opportunités d'accès à l'Internet haut et très haut débits.

Elle vient résoudre les difficultés d'accès Internet haut débit par ligne téléphonique éligible à l'ADSL sur ce territoire : ces lignes vont désormais bénéficier de débits allant jusqu'à 20 Mbits, autorisant l'accès à des services de type "triple play", associant Internet, téléphone et télévision.

Ces services sont commercialisés par trois Fournisseurs d'Accès Internet : Bouygues, Orange et SFR.

Cette réalisation a nécessité le déploiement, depuis le réseau de collecte très haut débit DORSAL, de fibre optique sur 2 840 m, dont 2 520 m en tranchée couverte, jusqu'au sous répartiteur du réseau téléphonique de Cassepierre.

180 000 € ont été mobilisés dans cette opération, financée principalement par des fonds européens (40% au titre du FEADER), les communes d'Ambazac et Rilhac-Rancon (respectivement à hauteur de 11% et 7%), la Région Limousin (10,5%) et Axione Limousin, gestionnaire du Réseau d'Initiative Publique DORSAL (15,5%).

576 foyers des communes d'Ambazac et Rilhac-Rancon vont désormais bénéficier de débits allant jusqu'à 20 Mbits, autorisant l'accès à des services de type "triple play", associant Internet, téléphone et télévision.

À NE PAS MANQUER

Une réunion d'information destinée aux particuliers souhaitant souscrire des abonnements ADSL est organisée à l'Espace Mont Gerbassou, mercredi 19 septembre à partir de 18h30, en présence des Fournisseurs d'Accès Internet.

Par ailleurs, une réunion destinée à faire découvrir aux entreprises les nouveaux services que permet la fibre optique se tiendra à la mairie d'Ambazac le jeudi 20 septembre à 19h.

Au revoir Monsieur le Professeur

Enseignant à l'Ecole Jacques Prévert depuis 27 ans, Claude NEXON a quitté sa chère école et tous ses petits écoliers, jeudi 5 juillet.

Une manifestation chaleureuse autour du futur retraité réunissait l'ensemble de ses collègues des 3 écoles d'Ambazac, ainsi qu'une représentation du conseil municipal.

Mme le Maire s'attachait à rappeler son parcours professionnel, un parcours d'exception pour un homme discret, profondément attaché à éduquer, à accompagner ses chers écoliers avec beaucoup d'attention, de bienveillance et de rigueur.

Un enseignant de très grande qualité, reconnu tant par ses pairs que par la municipalité et les parents de ses petits élèves.

Elèves un peu tristes et désarçonnés d'apprendre que "Monsieur NEXON" ne serait pas là à la rentrée de septembre.

Nous remercions Claude NEXON pour son beau parcours dans l'école d'Ambazac. Nous lui souhaitons d'abord de très belles vacances, et la pleine réussite de cette deuxième vie qui s'annonce riche de nouvelles sensations, en premier lieu celle de devenir grand-père dans un avenir très proche.

Les Gendarmes et Voleurs de Temps : un marathonien ambazacois à l'honneur

Dimanche 27 mai, les Gendarmes et Voleurs de Temps organisaient pour la 2e année un trail de 65 kilomètres.

Des milliers de participants, dès 8h du matin, étaient sur la ligne de départ.

Mme le Maire d'Ambazac donnait le départ, une marée humaine s'envolait, le compte à rebours était commencé. Un parcours extrême, aux dires des participants, mais pourtant magnifique.

Les athlètes marathoniens de tout niveau s'adjugeaient les premières places avec des temps records.

Surprise à la 8ème place : un ambazacois exceptionnel est arrivé en 5h 52 min 21s : M. Gilles CHANSAC. Il est entrepreneur de maçonnerie, bien connu sur Ambazac. Il n'a pu venir se présenter le soir sur le podium comme vedette locale pour raisons de travail. Un chantier le lendemain sur un autre département l'a obligé à rejoindre son lieu d'intervention. Soulignons quand même qu'il est un sportif « amateur » de très haut niveau !

Toutes nos félicitations à M. CHANSAC. Nous sommes très fiers de compter parmi nos administrés un sportif de cette qualité.

Un café Philo à Ambazac

Pour sa troisième saison, le **« café philo »** aura lieu tous les premiers dimanches de chaque mois, d'octobre 2012 à juin 2013, de 17h à 19h.

Après une première saison en 2010-2011 au « Petit Coudier » à Saint-Sylvestre, suivie de la deuxième saison 2011-2012 au « Café des Ormes » (« Le tiercé bar ») à Ambazac, nous nous retrouverons dans ce lieu, le 7 octobre pour discuter de culture.

LA PETITE « RECETTE » DU CAFÉ PHILO

Pour le bâtir, il faut :

Un café
Spacieux et agréable, le « Café des Ormes », place de la République, -grâce à l'accueil chaleureux de M. et Mme Alain MARCHEIX-, est un cadre idéal pour la rencontre et le débat philosophique.

Des participants
Toutes les personnes qui portent de l'intérêt sur les grandes questions que posent notre existence et notre place dans l'univers, peuvent participer au débat philosophique.
Il n'est pas nécessaire de connaître la philosophie et ses philosophes, mais de souhaiter écouter ou prendre la parole à propos du sujet du jour : le bien, la liberté, etc. Cela dans le respect de l'autre et de la laïcité.

Deux animateurs (membres de l'association ALDERAN qui a pour but de démocratiser la philosophie) :

Mikael DUBOST, animateur du débat, est directeur d'école et titulaire d'un master de philosophie de l'université de Toulouse "Le Mirail".

Chantal RICHARD, animatrice des idées, est retraitée de l'éducation nationale. Elle a été formée au débat philosophique par Mikael DUBOST (4 ans d'animation de débats) et par Michel SASSEVILLE, professeur d'université à Québec-Montréal et assistant de Mathew LIPMAN, fondateur de la philo pour enfants.

Vous trouverez la programmation de la saison 3 à :
- **l'Office de Tourisme,**
- **dans les commerces du bourg,**
- **sur le site www.aldéran-philo.org.**

PROGRAMME SAISON 3

2012

07-10 Qu'est-ce qu'un homme cultivé ?
04-11 Les autres et moi
02-12 L'art obéit-il à des règles ?

2013

06-01 L'animal et l'Homme : différences et ressemblances
03-02 Le bonheur est-il accessible à l'Homme ?
03-03 L'imagination trompeuse ou créatrice ?
07-04 Sommes-nous toujours responsables de nos actes ?
05-05 L'État engendre–t-il liberté ou oppression ?
02-06 Les philosophes au jardin : être conscient, grandeur ou misère de l'homme ?

Salon multi collections

L'Association de Collectionneurs du Pays d'Ambazac organise une manifestation à l'Espace Mont Gerbassou, le dimanche 23 septembre 2012, de 9h à 18h. Les négociants en cartes postales, philatélie, numismatique, capsules de champagne et autres collections vous y attendent. Vous trouverez sur place, buvette et restauration.

A l'entrée (gratuite), il vous sera remis une reproduction de cette carte postale des années 1911-1912.

Une exposition sera présentée sur la pisciculture de Jonas et de Michel LHERITIER son fondateur.

Amical'Broc

L'amicale du Personnel Communal et Intercommunal d'Ambazac organise sa 2e AMICAL'BROC, le **dimanche 23 septembre 2012**.

Ouverte à tous, vous serez accueillis de 8h à 18h, place du 19 mars et alentours, par une équipe souriante et compétente.

Buvette et restauration seront à votre disposition.

Les bénéfices sont destinés à financer l'arbre de Noël de nos enfants (spectacle et goûter de Noël ainsi que tous les petits cadeaux offerts à cette occasion).

Renseignements et inscriptions :
Tél. : 06 50 38 83 72
06 70 82 82 05
06 71 01 06 79
E-mail : amicale-ambazac@hotmail.fr

Les bons gestes contre le frelon asiatique

POURQUOI LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Un problème de santé publique

Ce redoutable prédateur vit en colonies nombreuses et ses attaques en groupe constituent une menace sérieuse pour les personnes sensibles. Son dard puissant, qui peut atteindre jusqu'à 6 mm, rend son mode d'agression particulièrement violent.

Un risque pour les ruchers et l'activité apicole

Le frelon asiatique s'attaque à d'autres insectes, notamment les abeilles. Stratégiquement placé aux entrées des ruches, il fond ainsi sur les abeilles chargées de pollen et les tue en leur coupant la tête avec ses mandibules. Seulement 10 frelons suffisent à éradiquer une ruche !

Un risque pour les productions végétales et la biodiversité

L'action du frelon asiatique sur la pollinisation perturbe les productions végétales et agit directement sur la biodiversité et les richesses naturelles.

Le frelon asiatique n'étant pas classé comme nuisible, la destruction incombe au propriétaire du lieu.

Nous sommes tous concernés !

RECHERCHE DE NIDS PRIMAIRES

Le jeune nid est au départ sphérique avec une ouverture en dessous. La reine bâtit les premières cellules et pond des œufs qui donneront tous des ouvrières.

RECHERCHE DE NIDS SECONDAIRES

La colonie se développe et le nid primaire est abandonné au profit du nid secondaire plus volumineux. Il est composé de bois pourris. La reine ne sort plus et se consacre à la ponte. Les ouvrières bâtissent et rapportent des proies pour nourrir le couvain et des substances sucrées pour les adultes restés au nid.

COMMENT LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

1. **J'identifie le frelon asiatique.**
2. **Je contacte la FDGDON*.**
3. **La FDGDON me donne la démarche à suivre et organise la destruction du nid si nécessaire.**

F.D.G.D.O.N. 87

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE LA HAUTE-VIENNE

Adresse : 13, rue Auguste Comte - CS 92092- 87070 LIMOGES

Tél. : 05 55 04 64 06 - Fax : 05 55 04 64 12 - Mail : fdgdon87@gmail.com

**La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles est une organisation technique professionnelle agréée par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.*

La FDGDON est chargée de réaliser la surveillance biologique du territoire notamment :
- La veille sanitaire des végétaux et des organismes nuisibles qu'ils soient du domaine animal ou végétal, ainsi que les risques ou parasites émergents.
- L'organisation et l'exécution des luttes collectives contre les organismes nuisibles aux cultures, aux végétaux et produits végétaux.

Hommage à Henri DELAGE

Le 18 juin 2012, Henri DELAGE nous a quittés brutalement à l'âge de 86 ans.

Henri DELAGE avait fait toute sa carrière professionnelle dans les services administratifs de la Mairie d'Ambazac. Embauché pendant la guerre en qualité de secrétaire, il a franchi tous les niveaux de la hiérarchie administrative communale jusqu'au poste de secrétaire général, qu'il occupa jusqu'à sa retraite fin 1985.

Tout au long de ces années, chacun a pu apprécier la gentillesse, l'humanité et le caractère serviable d'Henri DELAGE, qui a largement participé à la mise en œuvre des grands projets de développement de la commune dans les années 1970.

C'était aussi un homme courageux, doté de convictions fortes et qui n'a pas hésité pendant la dernière guerre mondiale à établir, au risque de sa vie, une soixantaine de cartes d'identité pour aider des juifs à échapper aux persécutions nazies. Cette attitude lui a valu l'attribution, en 1990, de la très rare et précieuse distinction de **« Juste parmi les nations »** du Mémorial de Yad Vashem.

De nombreux ambazacois ont accompagné Henri DELAGE à sa dernière demeure, le 20 juin 2012, lors de ses obsèques célébrées en l'église d'Ambazac. A cette occasion, Mme MACIEJOWSKI, maire d'Ambazac et M. GAGNADRE maire honoraire, ont évoqué avec émotion la personnalité et le parcours d'Henri DELAGE ; le témoignage d'un fils de juifs réfugiés, sauvés par Henri DELAGE, a apporté une touche très poignante à la cérémonie.

Nous tenons à exprimer à l'épouse, à la fille d'Henri DELAGE ainsi qu'à toute sa famille nos condoléances profondément attristées.

ÉTAT CIVIL 1ER SEMESTRE 2012

NAISSANCES

COMBROUZE SANTROT Louis	06-01-2012
ROBIN Nina	13-01-2012
SIMONNET Lilou	15-01-2012
BOUYAT Quentin	31-01-2012
LACOSTE Eléana	09-02-2012
ROYANNAIS Margaux	15-02-2012
MONSBROT Léonie	18-02-2012
BRUNAUD Gabin	22-02-2012
TEXIER Gabriel	03-03-2012
RUMEAU Nathan	08-03-2012
REDOUX Aubin	09-03-2012
COIFFE Louna	10-03-2012
DUMOULIN Aloïs	21-03-2012
MATHURIN SALMON Anaïs	27-03-2012
HENNEQUIN Nina	31-03-2012
RATINAUD BOUCHER Loane	06-04-2012
BOUQUET Quentin	10-04-2012
ELANBRI Amel	18-04-2012
MATHIEU Nathan	27-04-2012
MARIAUX BESNIER Enzo	04-05-2012
RICHER Keyla	05-05-2012
ROY Yliess	08-05-2012
SAN JOSE PEREZ Mathys	22-05-2012
ANNETTE Léonie-Rose	26-05-2012
LEJEUNE Gaby	24-05-2012
BEILLER Maxime	30-05-2012
LEYCURAS Mathéo	03-06-2012
TARREAU LECOCQ Timoté	26-06-2012
BOISSONNET Léana	28-06-2012

MARIAGES

CHAUMEIL Sarah et **DUBOIS** Jason	28-04-2012
ALLÉZY Emmanuelle et **LAINÉ** Christophe	19-05-2012
LEBLED Sylvie et **CAYET** Serge	02-06-2012
GARANT Anaïs et **CHEVALIER** Romain	23-06-2012
RABATEL Lisa et **BEYRAND** Cédric Emile	30-06-2012
GENESTE Nathalie et **AUSSEL** David	30-06-2012

DÉCÈS

HIRAT vve **ANDRAUD** Lucie	02-01-2012
POURCHET vve **POMPON** Céline	09-01-2012
CHEVALIER Jean	19-01-2012
BOUTAUD vve **BOUCHER** Lucie	22-01-2012
TUNLOUP ép. **COUSSEDIERE** Paulette	18-02-2012
BABULE André	21-02-2012
PEYRILLOUX Lucien	18-02-2012
BAYOUT vve **MICHAUD** Andrée	28-02-2012
BREUIL vve **ALARY** Gilberte	02-03-2012
SANTONJA José	05-03-2012
BROCHET vve **DUPEUX** Marie-Louise	08-03-2012
GOURONG Sébastien	12-03-2012
GUENANT vve **DUPAYS** Germaine	19-03-2012
ROUSSEAU vve **GORDON** Jane	01-04-2012
GABIRON Anna	06-04-2012
VICTOR Serge	25-03-2012
MEILLAT Roger	01-05-2012
JALOUX Gilberte	02-05-2012
GAMAND Marcel	13-05-2012
MALLON vve **RUELLAN** Jeanne	06-05-2012
DUMOULIN Cyrille	08-05-2012
MAGNIER Jean	26-05-2012
RAZE vve **COURIVAULT** Suzanne	27-05-2012
DUCOURET Christophe	07-06-2012
RIBIERE vve **REYNAUD** Anna	13-06-2012
DELAGE Henri	18-06-2012
GADAUD vve **POUTARAUD** Aimée	23-06-2012

L'Administration à votre service

Passeport

Mairie
(Timbre fiscal : majeur 86 €
Mineur de moins de 15 ans : 17 €
Mineur de plus de 15 ans : 42 €)
Validité 10 ans pour un majeur
5 ans pour un mineur

1 photo/ Copie intégrale acte de naissance ou CNI en cours de validité / Un justificatif de domicile / Ancien passeport si renouvellement
Pour les mineurs CNI de l'un des représentants légaux

Certificat de Nationalité Française

Tribunal d'Instance *(Gratuit)*

Livret de famille ou tout autre pièce prouvant votre nationalité

Sortie du Territoire

Mairie du domicile *(Gratuit)*

Livret de famille
Carte d'identité obligatoire de l'enfant.
Demande à faire par le représentant légal

Certificat de Vaccination

Dispensaire *(Gratuit)*

Présenter les certificats originaux ou le Carnet de santé de l'enfant

Inscription Liste électorale

Mairie du domicile *(Gratuit)*

Carte d'identité / Justifier le domicile par une quittance de loyer ou E.D.F. / Avoir 18 ans

Acte de Naissance

Mairie du lieu de naissance *(Gratuit)*

Indiquer date de naissance, nom, prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées).
Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Français nés à l'étranger, s'adresser à :
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
Service Central de l'Etat Civil
44941 NANTES cedex 09

Acte de Mariage

Mairie du lieu de mariage *(Gratuit)*

Indiquer date de mariage, vos noms et prénoms.
Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Acte de décès

Mairie du lieu de décès *(Gratuit)*

Indiquer date de décès, nom, prénoms.
Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Carte Nationale d'Identité

Mairie *(Gratuit)*

2 photos d'identité / Justificatif de domicile de moins de 3 mois / Copie intégrale acte de naissance ou CNI périmée depuis moins de 2 ans /
Si perte ou vol : timbre fiscal à 25 €/ déclaration de perte ou de vol

Livret de Famille

Mairie du lieu de mariage *(Gratuit)*

En cas de perte : compléter un document à votre mairie de domicile.
Divorce : l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata

Extrait du Casier Judicaire

SERVICE CENTRAL DU CASIER JUDICIAIRE
23, Allée d'Orléans
44035 NANTES CEDEX

EN LIGNE : Cjn.justice.gouv.fr

Complément d'information à la mairie du lieu de l'évènement

service-public.fr

diplomatie.gouv.fr

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Ensemble pour Ambazac

AU MOMENT DE L'IMPRESSION DE CE BULLETIN, LE GROUPE D'OPPOSITION N'A PAS FAIT PARVENIR DE TEXTE.

Les rues Pasteur et Gay-Lussac en phase avec le XXIe siècle

Au début du 20e siècle, la rue Pasteur, route de la Crouzille, avait encore un aspect très rural.

La rue Gay-Lussac fut percée en 1887 pour créer une liaison entre les routes départementales traversant le bourg, les rues, les places.

Un siècle plus tard, ces deux rues avaient changé d'aspect, mais leur organisation ne répondait plus aux besoins de la circulation actuelle et leur revêtement présentait de sérieuses défectuosités. La rue Pasteur est une route départementale (RD5). A ce titre, en agglomération, sa chaussée est entretenue par le Département.

En 2011-2012, un investissement global de 1 283 853,44 € TTC a été engagé pour rénover l'assainissement puis la voirie et les trottoirs, créer les aménagements adaptés au stationnement et à la circulation sur ces deux artères importantes du centre bourg. Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 381 620 € et par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 90 483 €.